

**FOURNIR L'AGRICULTURE  
URBAINE DU QUÉBEC :  
Évaluation de l'impact  
économique de l'agriculture  
urbaine sur l'activité de ses  
fournisseurs**

Québec Vert est une fédération sans but lucratif composée de 12 associations de professionnels et d'entreprises œuvrant en horticulture. Sa mission est de représenter et promouvoir le secteur de l'horticulture ornementale, environnementale et nourricière et en favoriser la croissance dans une perspective de développement durable. Ainsi, Québec Vert travaille à la reconnaissance du secteur et de ses nombreux bienfaits au plan environnemental, de santé publique et économique, au développement de la production, des services et de la commercialisation, au rayonnement du secteur sur le marché local et extérieur ainsi qu'au développement de la recherche et de l'innovation.



Le Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU) est porté par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB). AU/LAB est un espace de recherche, de formation, d'innovation et d'intervention sur les thèmes de l'agriculture urbaine et de l'alimentation. Organisme à but non lucratif, le laboratoire est un lieu d'action et de réflexion national et international sur l'urbanité et l'alimentation. S'appuyant sur une large expertise et plus de 10 ans d'expérience, AU/LAB assure l'émergence de propositions, d'initiatives et d'entreprises portant autant sur la production et la transformation que sur la distribution et la mise en marché de l'agriculture urbaine. Le laboratoire agit dans une perspective de participation au développement d'un système alimentaire urbain, d'un urbanisme viable et d'une économie circulaire au sein des villes.

Carrefour de recherche, d'expertise  
et de transfert en agriculture urbaine

**CRETAU**



1401 rue Legendre Ouest, Bureau 305  
Montréal, Québec  
H4N 2R9  
cretau.ca  
au-lab.ca

## **RÉDACTION ET RECHERCHE**

Djamila Kasmi  
Économiste

Adeline Cohen  
Coordinatrice du volet économique et services écosystémiques  
Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine du Québec  
Laboratoire sur l'agriculture urbaine

## **DIRECTION**

Éric Duchemin  
Directeur scientifique  
Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine du Québec  
Laboratoire sur l'agriculture urbaine

## **COMITÉ CONSULTATIF**

Annie Champagne, Québec vert  
Ginette Coulombe, Englobe  
Nathalie Deschênes, Table filière de l'horticulture ornementale  
Marie-Michèle Fortier, Jardinerie Fortier  
Bryce Nagels, NutriTower  
Annie Yargeau, Scotts Fafard  
Nicolas Zyromski, Zyromski.com

## **Pour citation**

Kasmi, D., Cohen, A. et E. Duchemin (2022). Fournir l'agriculture urbaine du Québec : Évaluation de l'impact économique de l'agriculture urbaine sur l'activité de ses fournisseurs. *Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine/ Laboratoire sur l'agriculture urbaine*. 44 p.

## **Remerciements**

Québec Vert et le Laboratoire sur l'agriculture urbaine tiennent à remercier les 155 participants à l'enquête pour avoir partagé leurs données économiques qui nous ont aidés à dégager l'impact économique du secteur de l'agriculture urbaine. Nous tenons aussi à remercier les membres du comité consultatif pour leur temps et leur contribution au développement de l'étude et à l'analyse des résultats.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>OBJECTIF DE L'ÉTUDE ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE</b>	<b>8</b>
Échantillon de l'étude	8
Phase qualitative	8
Phase quantitative	9
Limites de l'étude	11
<b>ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR DES FOURNISSEURS QUÉBÉCOIS DE L'AGRICULTURE URBAINE</b>	<b>12</b>
Aperçu général sur le secteur	12
Gamme des produits et services fournis à l'agriculture urbaine	13
Le secteur de l'agriculture urbaine : place et importance dans le portefeuille des fournisseurs	15
<b>PERFORMANCE DU SECTEUR DES FOURNISSEURS DE L'AGRICULTURE URBAINE</b>	<b>17</b>
Performance en termes de revenu	17
Évolution du revenu au cours des cinq dernières années	19
Rentabilité des fournisseurs	22
Performance en termes d'emploi	24
Évolution de l'emploi durant les cinq dernières années	25
<b>IMPACT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR L'ACTIVITÉ DES FOURNISSEURS DE L'AGRICULTURE URBAINE</b>	<b>27</b>
<b>RÉPERCUSSIONS EN TERMES DE REVENU ET DE CRÉATION D'EMPLOI DU SECTEUR DES FOURNISSEURS</b>	<b>29</b>
Évaluation des effets en termes de revenus	29
Évaluation des effets en termes d'emplois	31
<b>PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT, CONTRAINTES ET DÉFIS À RELEVER POUR LES FOURNISSEURS DE L'AGRICULTURE URBAINE</b>	<b>33</b>
Perspectives d'évolution des revenus directs et indirects à l'horizon 2025	33
Perspectives d'évolution de l'emploi direct et indirect à l'horizon 2025	35
Les contraintes et les défis à relever pour les fournisseurs de l'agriculture urbaine	33
Perspectives de développement	39
<b>CONCLUSION</b>	<b>41</b>

## RÉSUMÉ

### **L'essor de l'agriculture urbaine a un impact positif sur le secteur de fournisseurs horticoles québécois**

L'agriculture urbaine, à travers ses segments domestique, communautaire et commercial, est un secteur en croissance qui impacte positivement les fournisseurs horticoles du Québec. L'étude menée en 2021, auprès de producteurs de végétaux, de semenciers, de fabricant de matériel, d'équipement et d'intrant agricoles, de jardinerie et de fournisseurs de services horticoles a permis de mettre en évidence l'impact positif et unanime de l'agriculture urbaine sur ses fournisseurs en termes d'emploi et de revenu.

En 2020, notre étude sur un échantillon de 140 fournisseurs parmi 1 413 identifiés a montré que la demande de l'agriculture urbaine a généré au Québec un revenu de 37 millions de \$ auprès de ses fournisseurs. Sur les 5 dernières années, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) pour ces entreprises est de 19 %. C'est le segment de l'agriculture urbaine domestique qui occupe la première place en termes de revenus, avec 59 % de poids dans les ventes, suivi du segment commercial, puis du segment communautaire. Les producteurs de végétaux et les fournisseurs de matériel, équipements et intrants agricoles sont les catégories de fournisseurs qui génèrent la plus grande part du revenu de l'agriculture urbaine, alors qu'ils participent pour 77,5 % à la création de ce revenu. Relativement matures, les fournisseurs de l'agriculture urbaine déclarent dans leur quasi-majorité (56 %) avoir dégagé des profits en 2020, tandis que 33 % d'entre eux ont atteint le seuil de rentabilité et 11 %, notamment des entreprises plus jeunes, n'ont pas encore atteint le seuil de rentabilité.

Le nombre d'emplois générés par l'agriculture urbaine auprès de ses fournisseurs peut être très variable. Estimés à partir de leur chiffre d'affaires, l'emploi généré par la demande de l'agriculture urbaine pour les 140 fournisseurs interrogés est de 1 316 équivalents temps plein en 2020. Toutefois, 768 sont à mettre à l'actif d'un seul fournisseur de matériel, équipements et intrants agricoles. Sur les 5 dernières années, la croissance de l'emploi a été estimée à 3 %, et cela malgré une pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui sévit sur le secteur.

### **Un secteur en croissance malgré des perturbations notables liées à la pandémie**

La pandémie de COVID-19 a perturbé considérablement le secteur des fournisseurs horticoles. Malgré une demande qui a globalement augmenté, les entreprises ont été confrontées à des difficultés d'approvisionnement en matières premières (68 % de répondants sont impactés négativement), le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre (49 %), la capacité à réaliser respectivement la distribution (33 %) et la production (32 %).

Malgré ces perturbations, l'étude a montré que 67 % des fournisseurs ont été positivement impactés en matière de revenus, tandis que seulement 18 % d'entre eux ont vu leur chiffre d'affaires négativement impacté. La pandémie s'est ressentie différemment selon les catégories de fournisseurs. Ainsi, les producteurs de végétaux, les jardinerie et les fournisseurs de matériel, d'équipements et d'intrants agricoles ont proportionnellement été plus nombreux à subir un impact positif sur leur revenu, alors que les fournisseurs de services sont en proportion plus nombreux à avoir eu leurs revenus négativement impactés.

La pandémie a eu une moindre influence sur l'emploi pour la majorité des fournisseurs, bien que les fournisseurs de services et les jardinerie ont été proportionnellement plus nombreux à subir des perturbations négatives. Selon les informations recueillies à travers les entretiens auprès de ces fournisseurs, les difficultés proviennent essentiellement du manque de main-d'œuvre qualifiée et de la difficulté à retenir cette main-d'œuvre à long terme.

## **Le développement du secteur est ralenti par les défis de la main-d'œuvre, de l'approvisionnement et la disponibilité des espaces pour l'agriculture urbaine**

Les contraintes les plus récurrentes soulevées par les fournisseurs concernent la disponibilité et la formation de la main-d'œuvre, ainsi que l'approvisionnement en temps opportun des clients de l'agriculture urbaine. Ces contraintes ont pesé lourdement sur les activités durant les premiers mois de la pandémie de la COVID-19, d'autant plus qu'un regain d'intérêt pour la pratique du jardinage a été observé durant cette période chez de nombreux Québécois.

Les lourdeurs administratives qui entravent notamment le processus de démarrage d'entreprises ainsi que les exigences d'ordre réglementaire qu'opposent certaines municipalités quant à la pratique de l'activité agricole en milieu urbain ont été mises également en avant par plusieurs fournisseurs.

La problématique liée aux aides gouvernementales ainsi que celle relative à l'accès au financement ne sont pas en reste dans la mesure où elles ont été soulevées par certains fournisseurs qui considèrent les formules actuelles d'aide publique et d'accès au financement lors du démarrage de nouveaux projets comme étant inadéquates et ne répondant pas à leurs attentes.

Enfin, la concurrence des produits provenant de l'extérieur du Québec notamment ceux de l'Ontario et des États-Unis ainsi que l'hégémonie des grandes surfaces ont été relevés.

## **Les perspectives de développement sont optimistes pour l'emploi et les revenus du secteur**

Sur les 5 prochaines années, tous les fournisseurs de l'échantillon tablent sur une progression constante et une croissance soutenue de leurs activités en lien avec le développement du secteur de l'agriculture urbaine qui constitue un des leviers stratégiques intégré dans leurs futurs plans de développement respectifs. Dans cette optique, les objectifs que s'assignent les fournisseurs ayant participé à l'étude sont très prometteurs et se traduisent pour les deux principaux agrégats (revenus et emplois) par des taux de croissance, pour le moins que l'on puisse dire, très ambitieux avec des taux de croissance annuels moyens de 14 % (scénario 1) et 8 % (scénario 2) pour les revenus directs de l'échantillon, et de 9 % (Scénario 1) et 3,5 % (Scénario 2) pour l'emploi direct.

Une extrapolation pour l'ensemble des 1 413 fournisseurs laisse présager une évolution très favorable à l'horizon 2025 des mêmes agrégats. Ainsi, à l'horizon 2025 le revenu direct attendu est estimé entre 554,6 millions de \$ et 730 millions \$ de revenus directs, soit entre 1,5 et 1,9 fois le revenu direct des 1 413 fournisseurs en 2020. Les prévisions se traduisent par un niveau d'emploi à l'horizon 2025 allant entre 6 620 et 8 692 emplois directs, soit entre 1,2 et 1,6 fois le niveau de l'emploi direct des 1 413 fournisseurs à fin 2020. De nombreux fournisseurs ont intégré la demande de l'agriculture urbaine dans leur planification stratégique et misent sur des améliorations et innovations en termes de la communication, d'approvisionnement et d'organisation du travail pour réaliser leurs objectifs.

## INTRODUCTION

Le développement et l'importance de plus en plus grande de l'agriculture urbaine en tant que secteur à part entière sont documentés depuis plusieurs années au Québec, notamment grâce aux travaux du Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU), porté par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine. Des portraits de l'agriculture urbaine commerciale, publiés en 2018, 2019 et 2020 font le constat d'une croissance rapide du secteur au Québec, alors qu'un rapport macro-économique publié en 2020 confirme cette tendance. En effet, à partir des années 2000, le nombre d'exploitations a connu un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 30 % (Kasmi et al, 2020), alors que ce taux était de 14 % en 2020.

Les segments de l'agriculture urbaine domestique et communautaire sont également en croissance, comme le témoignent plusieurs études. Le segment communautaire, à travers les jardins communautaires et collectifs, n'a cessé de croître depuis les années 1970 (Boulianne, 2001; Wegmuller et Duchemin, 2010), tout comme les superficies dédiées à cette agriculture (Dupont-Rachiele, 2021; Duchemin et McClintock, 2021). Le segment domestique n'est pas en reste. En 2020, ce sont 43 % des Québécois et Québécoises qui déclarent avoir un potager chez eux ou dans un espace collectif (Duchemin, 2020).

Alors que ces tendances engendrent des opportunités pour les entreprises, les organismes communautaires et les municipalités afin de mieux répondre aux besoins de leurs usagers, on constate que c'est un écosystème entier d'acteurs qui est impacté par l'évolution de l'agriculture urbaine, et parmi eux, les fournisseurs de l'agriculture urbaine domestique, communautaire et commerciale. Tel que souhaité par le gouvernement québécois dans le cadre de sa Stratégie nationale, le développement de l'agriculture urbaine, tant au niveau des entreprises agricoles urbaines que des initiatives communautaires, collectives ou individuelles, repose sur un secteur des services pouvant répondre aux besoins des entrepreneurs ou des jardinières et jardiniers. Le Québec a un tel écosystème d'entreprises. Pourtant, jusqu'à aujourd'hui, il n'existe aucune étude pour quantifier les retombées économiques de l'agriculture urbaine sur les fournisseurs horticoles québécois.

La première étude du CRETAU, mentionnée plus tôt, a montré que les entreprises agricoles urbaines québécoises en émergence génèrent un revenu de 260 millions par an, ainsi que 442 emplois directs et 196 emplois indirects. Si l'étude du CRETAU a estimé le nombre d'emplois et les retombées économique des entreprises agricoles urbaines, cette étude ne tenait pas compte du secteur des services, dont font partie les entreprises d'aménagement paysager et de création de fournitures pour la production alimentaire, les producteurs de transplants pour les jardiniers ou producteurs, etc.

L'étude présente, portée conjointement par Québec Vert et le Laboratoire sur l'agriculture urbaine, vise justement à fournir les premières données économiques sur le secteur.

## OBJECTIF DE L'ÉTUDE ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

La présente étude vise à mieux comprendre et à documenter les retombées économiques présentes et futures de l'agriculture urbaine sur les producteurs de plants de légumes et d'arbustes fruitiers, les semenciers, les jardineriers, les fournisseurs d'intrants horticoles, les fournisseurs d'équipements et de matériel agricole et les fournisseurs de services horticoles et agronomiques du Québec.

Pour atteindre cet objectif, l'étude a été scindée en deux phases, l'une qualitative, menée par entretiens semi-directifs entre avril et juillet 2021 et l'autre quantitative, réalisée par questionnaire à choix multiples et administrée en ligne entre juillet et octobre 2021. Cette démarche méthodologique, combinant les deux approches (qualitative et quantitative), a été favorisée du fait du manque d'informations pertinentes sur le secteur des fournisseurs de l'agriculture urbaine. En effet, en première phase, l'approche qualitative a permis de dégager les grandes tendances à travers l'analyse des expériences de divers types de fournisseurs. Quant à l'approche quantitative, elle a permis de collecter et de traiter les données économiques nécessaires pour quantifier les retombées économiques de l'agriculture urbaine sur ses fournisseurs.

### Échantillon de l'étude

L'étude s'appuie sur la base de données des fournisseurs du secteur horticole sous l'égide de Québec Vert, qui comprend 1 413 entreprises liées à l'agriculture urbaine, réparties entre les catégories visées. Pour les fins de l'analyse, il a été considéré que ces entreprises constituent la population totale des fournisseurs, objet de l'étude. Il a été exclu de la population considérée tous les détaillants de type supermarchés, épiceries et quincailleries. De même, les fournisseurs de machinerie agricole, ou les fournisseurs ne proposant aucun produit ou service pour l'agriculture urbaine comestible ont été exclus de la population totale retenue pour la recherche.

### Phase qualitative

L'objectif de la phase qualitative visait une meilleure compréhension de la perception des fournisseurs par rapport à la demande émanant du secteur de l'agriculture urbaine, leur capacité à répondre à ces besoins et les défis à relever pour y faire face. Une attention particulière a été accordée à l'impact de la COVID-19 sur l'activité des fournisseurs et l'évolution des stratégies commerciales, des produits et des services à offrir pour répondre aux besoins de l'agriculture urbaine. Enfin, la phase qualitative a aussi permis d'évaluer la capacité des fournisseurs à communiquer des données économiques spécifiques au secteur de l'agriculture urbaine afin de construire le sondage quantitatif, objet de la seconde phase de l'étude.

Pour ce faire, 20 entretiens individuels semi-directifs, d'une durée variant de 30 à 60 minutes chacun, ont été effectués par téléphone. Les participants ont été recrutés par la méthode non-probabiliste de convenance, qui consiste à choisir des répondants dans une liste présélectionnée d'entreprises qui sont les plus susceptibles de participer à l'étude. Cette liste de 52 entreprises a été établie par Québec Vert et le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) pour refléter la diversité des fournisseurs québécois de l'agriculture urbaine. Les 20 entretiens reflètent cette même diversité et ont ciblé 2 à 5 participants pour chacun des sous-secteurs étudiés. Il est à noter que certaines entreprises appartenaient à plusieurs catégories de fournisseurs. Afin de préserver l'anonymat des fournisseurs, un code alphanumérique a été attribué à chacun d'eux. Une analyse thématique a permis de dégager les principales tendances exposées dans ce rapport.

## Phase quantitative

La deuxième partie de l'étude avait pour objet de quantifier, d'une part, les revenus des fournisseurs tirés des opérations commerciales avec la clientèle des agricultures urbaines domestique, communautaire et commerciale et, d'autre part, les emplois directs et indirects engendrés par cette activité. Cette phase inclut également l'évaluation du potentiel économique futur à la faveur du développement du secteur de l'agriculture urbaine.

La collecte des données quantitatives a été effectuée à l'aide d'un questionnaire publié en ligne sur la plateforme Survey Monkey. Une invitation a été envoyée aux 1 413 fournisseurs répertoriés par Québec Vert. Ce mode d'enquête en ligne présente des avantages soulignés par de nombreux auteurs (Evans et Mathur, 2005 ; Thietart et al., 2014 ; Gingras et Belleau, 2015) à savoir : diminuer les biais liés à la conduite du questionnaire et obtenir un large échantillon (Evans et Mathur, 2005; Thietart et al. 2014). Dans le cas de cette étude, le fait de disposer d'une liste d'adresses courriels des fournisseurs, fait rapprocher la méthode des quotas appliquée dans l'enquête à une méthode probabiliste, limitant ainsi le biais de sélection (Thietart et al., 2014 qui cite Gouriéroux, 1989).

Sur les 214 réponses au sondage, 155 réponses complètes ont été obtenues sur la population totale des 1 413 fournisseurs de l'agriculture urbaine. Toutefois, parmi ces 155 répondants, quinze ont été exclus de l'échantillon final car ils ne répondaient pas aux critères retenus dans l'étude<sup>1</sup>. L'échantillon final comporte ainsi 140 fournisseurs toutes catégories confondus.

Beaucoup de fournisseurs ont des activités dans plusieurs des catégories étudiées. Pour les besoins de l'étude, ils ont été regroupés en 5 grandes catégories ou quotas selon leurs activités principales (Tableau 1).

Tableau 1 : La répartition en quotas des fournisseurs de l'agriculture urbaine selon l'activité principale.

Activité principale des fournisseurs	Nombre d'entreprises participant à l'étude	% de l'échantillon total	Nombre d'entreprises répertoriées par Québec Vert	% de entreprises répertoriées par Québec Vert
Producteurs de végétaux comestibles	61	44 %	714	51 %
Fournisseurs de services horticoles	31	22 %	81	6 %
Fournisseurs de matériel, d'équipements et d'intrants agricoles	20	14 %	409	29 %
Jardineries	14	10 %	171	12 %
Semenciers	14	10 %	38	3 %
<b>Total</b>	<b>140</b>	<b>100 %</b>	<b>1 413</b>	<b>100 %</b>

<sup>1</sup> Les fournisseurs installés hors du Québec, les producteurs de végétaux qui ne produisent pas de plants comestibles, ainsi que les supermarchés ont été exclus de l'échantillon.

L'échantillon obtenu a une structure un peu différente de celle de la population de référence. Comme le montre le Tableau 1, les fournisseurs de services horticoles et les semenciers sont sur-représentés, alors que les fournisseurs de matériel, d'équipements et d'intrants horticoles sont sous-représentés. Par conséquent, il a fallu procéder à des calculs de redressement afin d'augmenter la qualité de la représentativité de l'échantillon. Les réponses ont ainsi été pondérées par des coefficients correcteurs tel que préconisé par Droesbeke et al., 1987; Thietart et al. 2014 et Ardilly, 2006.

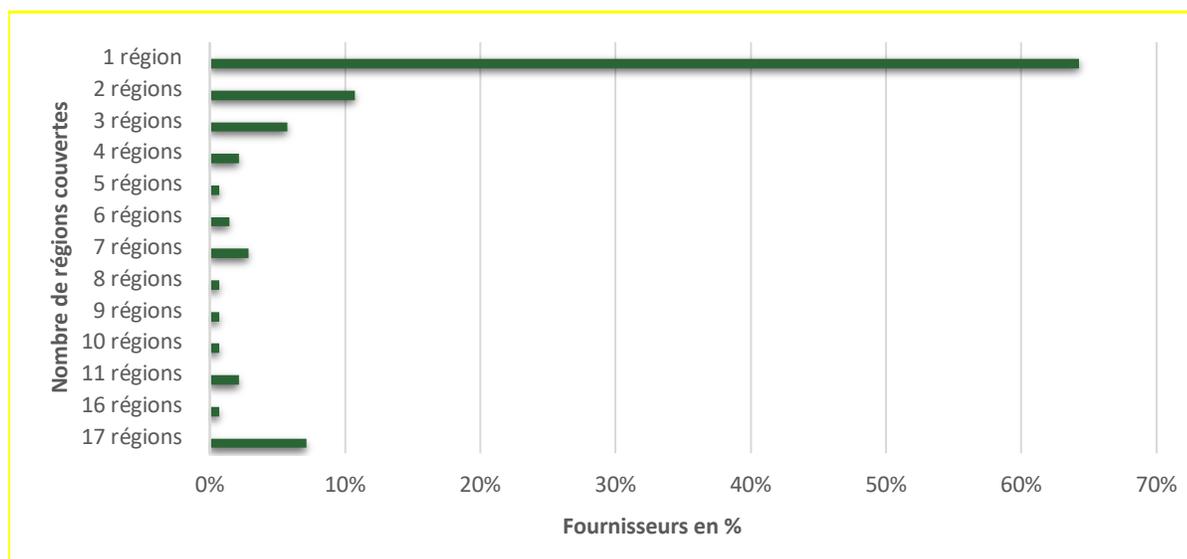
Par ailleurs, les 140 fournisseurs répondant à l'enquête appartiennent aux différents secteurs du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), donnés dans le Tableau 2, qui a servi de base pour l'étude économique.

Tableau 2. Classification SCIAN des fournisseurs de l'échantillon

Code SCIAN	Sous-secteur	Secteur et sous-secteur correspondant dans l'étude
111219	Autres cultures de légumes et melons	Production de semences potagères, semences de légumes à repiquer, plants de légumes à repiquer
1114	Cultures en serres et en pépinières et floriculture	Production de végétaux
325314	Fabrication d'engrais mixtes	Production de compost, substrat, terreau
325320	Fabrication de pesticides et d'autres produits chimiques	Production herbicides, insecticides, pesticides, régulateurs de croissance de plantes
332311	Préfabrication de bâtiments en métal et de leurs composants	Fabrication et construction de serres
335120	Fabrication d'appareils d'éclairage	Fabrication de matériels d'éclairage
411130	Grossistes-marchands de produits et plantes de pépinières	Grossistes-marchands d'arbres et plantes
417110	Grossiste-marchands de machines et matériels pour l'agriculture	Fournisseurs grossiste de matériel et équipement agricole
418320	Grossistes-marchands de semences	Grossistes-marchands de semences
418390	Grossistes-marchands de produits chimiques et autres fournitures agricoles	Matériels de jardins, matériels d'irrigation et d'arrosage
		Semences horticoles et potagères
		Produits chimiques agricoles divers
444220	Pépinières et centres de jardinage	Jardineries
561730	Services d'aménagement paysager	Aménagement paysager et entretien paysager

Les répondants à l'étude traitent avec une clientèle diversifiée, géographiquement disséminée à travers tout le territoire du Québec. Les fournisseurs ont un réseau étendu aux dix-sept régions administratives du Québec. La majorité, soit 64 % d'entre eux desservent une seule région (44 % étant des producteurs de végétaux), 19 % desservent entre 2 et 4 régions et 7 % des fournisseurs couvrent toutes les régions du Québec (Figure 1).

Figure 1. Répartition en % des fournisseurs par nombre de régions couvertes par le réseau de clientèle



Pour cet échantillon de 140 répondants, la clientèle se situe principalement dans 3 régions : Montréal, Laval et Lanaudière, constituant la clientèle principale de 79 % des fournisseurs. Les sept régions suivantes sont la Montérégie avec 34 % des fournisseurs, Capitale-Nationale (27 %), les Laurentides (22 %), l’Estrie (21 %), Chaudière-Appalaches (19 %), Centre du Québec (17 %) et Mauricie (16 %).

### Limites de l’étude

Les réponses apportées par l’étude, notamment dans sa partie quantifiée, n’est pas exempte de certaines limites. Le recrutement de répondants s’est avéré difficile, du fait du manque de disponibilité des participants (saisonnalité, perturbation induite par la pandémie de la COVID-19) et la réticence de plusieurs fournisseurs à partager des données économiques. On peut aussi supposer que les fournisseurs ayant un intérêt particulier pour le secteur de l’agriculture urbaine ont été plus prompts à répondre au questionnaire, sachant que l’étude devrait apporter des données qu’ils recherchent.

Le seuil de représentativité minimum de 10 % a été atteint sur l’ensemble de la population des fournisseurs. Avec une marge d’erreur pour l’échantillon de plus ou moins 7,86 % et un niveau de confiance de 95 %, considérés statistiquement comme corrects, on peut évidemment améliorer les résultats en augmentant la taille de l’échantillon. En outre, les proportions ciblées pour les différentes catégories des fournisseurs ont été largement dépassées (Tableau 1) pour les fournisseurs de services horticoles (22 % contre 6 % ciblé) et les semenciers (10 % contre 3 %) alors que pour les producteurs de végétaux (44 % contre 51 %), les fournisseurs d’équipements et intrants agricoles (14 % contre 29 %) et les jardineries (10 % contre 12 %), les proportions n’ont pas pu être respectées malgré les relances multiples effectuées par courriel et téléphone.

Une autre limite méritant d’être mise de l’avant est la difficulté éprouvée par les répondants quant à la détermination des emplois directement liés à l’activité de l’agriculture urbaine. Pour remédier à cette imprécision, la part des emplois créés par les fournisseurs et directement liés à l’agriculture urbaine a été estimée au prorata du chiffre d’affaires tiré des opérations réalisées avec le secteur de l’agriculture urbaine. Cette hypothèse entraîne une imprécision supplémentaire.

## ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR DES FOURNISSEURS QUÉBÉCOIS DE L'AGRICULTURE URBAINE

### Aperçu général sur le secteur

Le secteur des fournisseurs horticoles est ancré depuis plusieurs générations dans l'économie québécoise. La majorité des entreprises de l'échantillon, soit 72 %, ont été créées à partir des années 1990. Un nouvel essor du secteur s'est opéré entre 2000 et 2009, la décennie ayant connu le plus grand nombre de création d'entreprises depuis 1990. Dans notre échantillon, 23 % des entreprises ont démarré au cours de cette décennie.

Les fournisseurs de l'agriculture urbaine s'inscrivent dans un vaste écosystème (Figure 2) qui intègre en amont des matières vivantes et inertes de l'environnement naturel et de l'énergie solaire pour produire des semences, des végétaux comestibles, des intrants agricoles (composts, fertilisants, produits phytosanitaires), du matériel et des équipements horticoles (pots, bacs, sacs de culture, serre, irrigation, etc.).

Dans une vision simplifiée, ces producteurs et fabricants fournissent les intermédiaires tels que les grossistes, les dépositaires et les détaillants (jardineries), ainsi que les fournisseurs de services horticoles et agronomiques, qui approvisionnent, à leur tour, le secteur de l'agriculture urbaine commerciale, communautaire ou domestique. En aval de cette chaîne de valeur se trouvent les consommateurs, qui acquièrent des denrées alimentaires soit en les achetant, soit en les produisant. Considérant que ce système économique s'inscrit dans un environnement naturel, des échanges non économiques ont également lieu. Il s'agit par exemple de chaleur et de matières perdues, ainsi que de matières revalorisées par la société, comme indiqué dans la figure 2.

Les fournisseurs de l'agriculture urbaine sont essentiellement des organismes à but lucratif, toutefois, des entreprises en économie sociale et solidaire existent dans ce secteur. De plus, plusieurs producteurs agricoles urbains sont aussi des fournisseurs, soit de services horticoles ou agronomiques, soit par la fabrication d'équipements, la production de compost, de semences ou de semis.

En soutien à cette chaîne de valeur, se trouvent les gouvernements fédéral, provincial et municipal dont les opérations se matérialisent par des prélèvements d'impôts et des subventions. Les associations interprofessionnelles, les centres de recherche, les services de conseils, les universités, les cégeps et les centres de formation professionnelle, ainsi que les investisseurs font également partie de l'écosystème étendu. Ainsi l'agriculture urbaine engendre un impact économique indirect sur ces acteurs et par voie de conséquence sur toute la société et son environnement naturel.

Figure 2. Écosystème des fournisseurs de l'agriculture urbaine

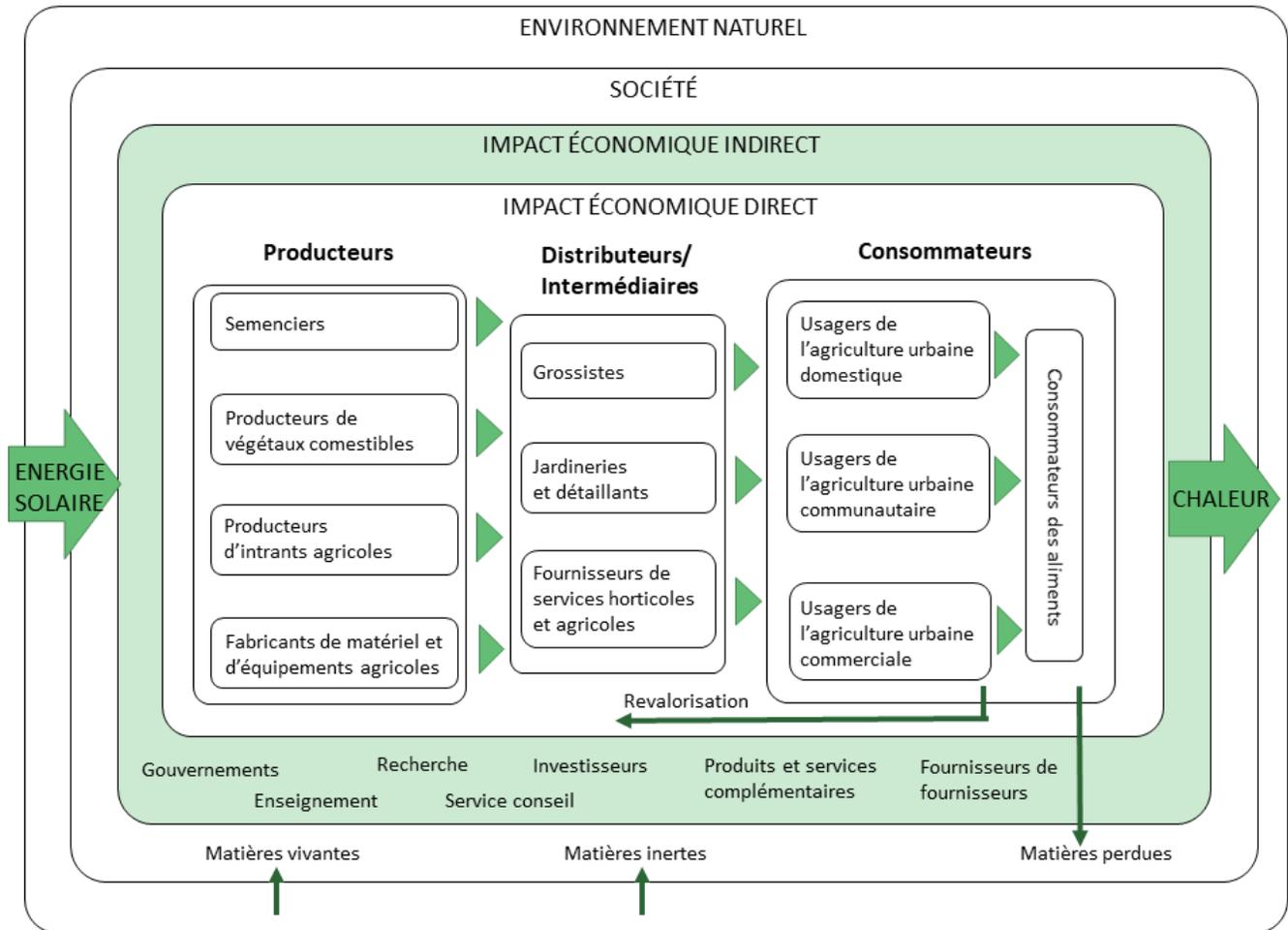


Schéma inspiré de Field et Olewiler (1995 : 27), et Raworth (2017).

### Gamme des produits et services fournis à l'agriculture urbaine

Les fournisseurs participant à l'étude offrent divers produits et services sur le marché. La gamme étudiée est composée de 16 produits et services (Tableau 3). Ceux offerts les plus fréquemment sont les plants de légumes et autres végétaux comestibles, offerts par 80 entreprises, suivi des produits de compost, engrais et fertilisants (69 entreprises), les pots, bacs et sacs de culture (59 entreprises) et les plants de fruits et arbustes comestibles (58 entreprises). Les entreprises sont moins nombreuses à fournir des équipements spécialisés. On trouve en fin de liste, les équipements d'éclairage, d'hydroponie, de serre et d'élevage, qui sont offerts par moins d'une vingtaine d'entreprises.

Tableau 3. Répartition des fournisseurs selon les produits et services produits et/ou commercialisés

<b>Produits et services</b>	<b>Nombre de fournisseurs qui offrent ces produits et services</b>
Plants de légumes et autres végétaux comestibles	80
Compost, engrais et fertilisants	69
Pots, bacs et sacs de culture	59
Plants de fruits et arbres comestibles	58
Substrat de croissance	54
Semences de variétés comestibles	45
Outils et équipements de jardinage	36
Service d'aménagement paysager comestible	34
Service d'entretien paysager comestible	31
Produits phytosanitaires	27
Équipements d'éclairage	20
Équipement d'irrigation et d'arrosage	19
Équipements pour la culture en hydroponie, aéroponie ou aquaponie	10
Équipements de serre	8
Équipement pour l'élevage en milieu urbain	7
Équipement pour la culture de champignons	3

Concernant la manière dont l'offre est assurée (Tableau 4), il y a lieu de relever que 109 fournisseurs, soit une proportion de 78 % de l'échantillon des fournisseurs, ont des gammes multi-produits et services allant de 2 à 14 produits et services par fournisseur. Parmi ceux-ci, les fournisseurs qui offrent une gamme de 10 produits et services et plus représentent une part importante (19 % du total des fournisseurs). À l'inverse, 31 fournisseurs ont des gammes mono-produit, soit 22 % de l'échantillon.

Tableau 4. Répartition des fournisseurs selon les gammes de produits

<b>Catégorie de gamme</b>	<b>Nombre de fournisseurs</b>	<b>Poids en %</b>
Gamme mono-produit et /ou service	31	22 %
Gammes multiproduits et/ ou services		
- De 2 à 3 produits et services	40	29 %
- De 4 à 5 produits et services	16	11 %
- De 6 à 9 produits et /ou services	26	19 %
- De 10 à 14 produits et/ou services	27	19 %
<b>Total</b>	<b>140</b>	<b>100 %</b>

## Le secteur de l'agriculture urbaine : place et importance dans le portefeuille des fournisseurs

La pratique de l'activité agricole en milieu urbain gagne, d'année en année, en popularité et suscite un fort engouement chez de nombreux Québécois. En effet, l'agriculture urbaine, à travers ses trois segments (domestique, communautaire et commerciale) connaît, depuis les années 2000, un essor au point d'être considérée en tant qu'activité à part entière, réellement ancrée dans l'écosystème québécois (MAPAQ, 2012<sup>2</sup>; Plan d'action en agriculture urbaine 2020-2025<sup>3</sup>). Ces documents soulignent particulièrement l'importance que prennent toutes les formes d'activité agricole et d'élevage en milieu urbain et les nombreux avantages économiques, sociétaux et environnementaux que de telles activités font naître.

En ce qui concerne le segment communautaire, il y a lieu de souligner que le développement des jardins communautaires date des années 1970, et celui des jardins collectifs remonte à la seconde moitié des années 1990 (Boulianne, 2001; Wegmuller, 2010) et n'a cessé de croître depuis, faisant en sorte que la demande est nettement supérieure à l'offre en termes d'espace et que les listes d'attentes établies sont très longues comme rapporté par le journal *Métro* du 16 avril 2021. À titre d'exemple, les initiatives d'agriculture urbaine sociales et collectives à Montréal ont triplé entre 2010 et 2020 (Dupont-Rachiele, 2021). Dans cette ville, la superficie des espaces dédiés à l'agriculture urbaine communautaire représente 35,9 ha (Duchemin et McClintock, 2021).

Concernant le segment commercial, l'étude réalisée par le Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU) en 2020<sup>4</sup> a mis en évidence l'évolution croissante et continue du nombre d'exploitations agricoles urbaines commerciales au Québec durant les deux dernières décennies. Les entreprises déploient des activités de production très diversifiées avec une gamme de produits large et variée, favorisée par le recours à de nouvelles techniques et formes de culture adaptées au milieu urbain (production verticale en intérieur, production intensive sur petites surfaces, valorisation de ressources en économie circulaire). Ainsi, depuis son lancement au cours des années 1990, le secteur agricole urbain commercial ne cesse de croître tant en nombre d'exploitations, qu'en chiffre d'affaires et en emplois. En effet, à partir des années 2000, le nombre d'exploitations a connu un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 30 % (Kasmi et al, 2020). Ceci est de nature à susciter une demande de plus en plus accrue en matériel, équipements, intrants agricoles, semences, semis et services d'aménagement, d'entretien et de conseil. En 2020, le taux de croissance a légèrement diminué, notamment en lien avec les perturbations de la COVID-19. Le nombre de fermes urbaines a augmenté de 14 % cette année, portant à 83 le nombre d'entreprises agricoles urbaines au Québec<sup>5</sup> (Bernier et al, 2021).

L'engouement du segment domestique est lui aussi en croissance notamment en cette période de crise pandémique. En 2020, ce sont 43 % des Québécois et Québécoises qui déclarent avoir un potager chez eux ou dans un espace collectif, soit un pourcentage similaire aux autres sondages diffusés au Québec depuis 2011. Des 43 % qui disent avoir un potager, on dénote que la moitié (20 %) ont été motivés de démarrer leur potager en 2020, par la situation entourant la COVID-19 et 3 % de la population a décidé d'agrandir leur potager (Duchemin, 2020). Un sondage OMNIBUS réalisé en 2021 pour le compte de la Table filière de l'horticulture ornementale confirmait cette tendance à la hausse en dévoilant que 55% des ménages cultivaient des plants de potager

---

<sup>2</sup> MAPAQ. (2012). L'agriculture périurbaine et urbaine au Québec. État de situation et perspectives

<sup>3</sup> Plan d'action en agriculture urbaine 2020-2025. [https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/agroalimentaire/activites\\_agroalimentaires/docs/Plan\\_action\\_agriculture\\_urbaine\\_2020-2025.pdf](https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/agroalimentaire/activites_agroalimentaires/docs/Plan_action_agriculture_urbaine_2020-2025.pdf)

<sup>4</sup> Kasmi, D., E. Duchemin et J. Martin (2020). Les entreprises agricoles urbaines au Québec : impact économique et potentiel de développement, Laboratoire sur l'agriculture urbaine/Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine.

<sup>5</sup> 20 fermes urbaines produisant du cannabis ne sont pas comptabilisées dans ce total.

durant cette deuxième année de pandémie (Marcon, 2021). À titre d'exemple, les espaces dédiés à l'agriculture urbaine domestique à Montréal représentent 208 ha (Duchemin et McClintock, 2021).

Les entretiens menés dans le cadre de cette étude auprès des fournisseurs, sont venus confirmer cet engouement dans tous les segments de l'agriculture urbaine. Le secteur a, en effet, stimulé leurs ventes et les fournisseurs anticipent un intérêt grandissant pour leurs produits et service à long terme :

*« On se rend compte que les gens veulent de plus en plus avoir un jardin. Consommer leurs propres légumes. Dans notre affichage et marketing, on inclut des légumes et fines herbes. [...] Actuellement c'est à la hausse. L'année dernière a été incroyable. On a fait 1 000 000 \$ de chiffre d'affaires. L'augmentation a été de 10 % chaque année dans les 5 dernières années ». (Fournisseur de matériel, équipement et intrants agricoles).*

Ils ont, de plus, affirmé que cette tendance s'est renforcée durant la pandémie de COVID-19, faisant écho à des tendances dominantes en faveur du développement durable pour le système alimentaire canadien<sup>6</sup> :

*« Au départ, ce n'était pas sur la marchandisation [des équipements hydroponiques] que l'on travaillait le plus, mais plutôt l'information des gens. Maintenant, surtout avec la COVID, ce sont les gens de tous les jours qui s'y intéressent »  
(Fournisseur d'équipement).*

L'engouement se traduit également par une sur-demande pour les produits comme le déclare ce fournisseur d'engrais :

*Nous avons été impactés énormément, positivement dans le sens des ventes, parce que nous avons une sur-demande de nos clients pour faire des projets. Au niveau de l'emploi, nous avons rajouté une personne pour offrir un bon service à la clientèle (Producteur d'engrais).*

L'engouement se traduit également par le fait que les clients sont de plus en plus informés et deviennent donc plus exigeants comme le souligne ce producteur de végétaux :

*Oui, nos produits sont nouveaux et innovants car l'agriculture urbaine devient de plus en plus exigeante. Il nous faut plus d'espace et plus d'investissements. (Producteur de végétaux)*

---

<sup>6</sup> Deloitte. (2021). L'avenir de l'alimentation : une perspective canadienne. La conviction de l'importance de la durabilité. <https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/ca/Documents/consumer-business/ca-fr-consumer-future-of-food-pov-sustainability-aoda.pdf>

## PERFORMANCE DU SECTEUR DES FOURNISSEURS DE L'AGRICULTURE URBAINE

La performance du secteur des fournisseurs de l'agriculture urbaine est appréhendée à travers trois composantes, à savoir, (1) le niveau d'activité mesuré par le chiffre d'affaires, (2) l'emploi direct généré par le secteur et (3) la rentabilité des entreprises.

### Performance en termes de revenu

Le chiffre d'affaires généré par les 140 fournisseurs composant l'échantillon de l'étude s'établit à fin 2020 à 37 millions \$, avec une moyenne pondérée par fournisseur de l'ordre de 264 000 \$ (Tableau 5). L'agriculture urbaine représente une portion relativement importante des revenus des fournisseurs, estimée entre 27 % et 45 % de leurs revenus totaux selon la catégorie.

Les semenciers québécois, suivis des producteurs de végétaux comestibles se distinguent du lot dans la mesure où leurs revenus provenant de l'agriculture urbaine représentent respectivement 45 % et 39 % de leur chiffre d'affaires total. Les fournisseurs de matériel, d'équipements et d'intrants agricoles viennent en troisième position avec un taux légèrement inférieur à la moyenne de l'échantillon, soit 32 %. En revanche, les recettes provenant de l'agriculture urbaine ne représentent, respectivement, que 30 % et 27 % des recettes globales pour les jardineries et les fournisseurs de services horticoles qui s'écartent ainsi de la moyenne de l'échantillon.

Tableau 5. Répartition des fournisseurs de l'échantillon selon le revenu provenant de l'agriculture urbaine

Catégorie de fournisseur	Revenu total en Million \$ (1)	Revenu provenant de l'agriculture urbaine en Million \$ (2)	Part en % du revenu provenant de l'agriculture urbaines : (2) / (1)
Producteurs de végétaux comestibles	49,54	19,18	38,72 %
Fournisseurs de matériel, d'équipements et intrants agricoles	29,54	9,43	31,92 %
Semenciers	3,28	1,48	45,12 %
Jardineries	18,67	5,63	30,16 %
Fournisseurs de services horticoles	4,76	1,28	26,89 %
<b>Total</b>	<b>105,79</b>	<b>37,00</b>	<b>35 %</b>

En 2020, 60 fournisseurs, soit 43 % de l'échantillon, ont réalisé un revenu annuel provenant de l'agriculture urbaine supérieur ou égal à 500 000 \$, génèrent près de 28,69 millions \$, soit 77,6 % du revenu global tiré des ventes en faveur de l'agriculture urbaine, et un revenu moyen pondéré de 478 000 \$ par fournisseur (Tableau 6). Les fournisseurs générant un revenu issu de l'agriculture urbaine inférieur à 500 000 \$ sont au nombre de 80, soit 57 %. Ils dégagent un revenu de 8,32 millions \$, soit 22,4 % du revenu global et une moyenne pondérée de 104 000 \$ par fournisseur. Le revenu médian est de 375 000 \$. Ainsi, les 50 % des fournisseurs ayant un revenu inférieur à la médiane génèrent 22 % du revenu issu de l'agriculture urbaine, soit 8 millions \$.

Tableau 6. Répartition des fournisseurs de l'agriculture urbaine selon leurs tranches de revenus (2020)

Tranche de revenu	Part des fournisseurs en %	Revenu issu de l'agriculture urbaine en million \$	Part en % du revenu de l'agriculture urbaine
Moins de 25 000\$	12 %	0,17	0,4 %
25 000 \$ à 49 999 \$	5 %	0,10	0,3 %
50 000 \$ à 249 999 \$	22 %	3,53	9,5 %
250 000 \$ à 499 999 \$	18 %	4,52	12,2 %
500 000 \$ à 749 999 \$	6 %	2,04	5,5 %
750 000 \$ à 999 999 \$	7 %	2,53	6,8 %
1000 000 \$ à 1 499 999 \$	10 %	7,49	20,2 %
1500 000 \$ à 1 999 999 \$	3 %	1,34	3,6 %
Plus de 2 000 000 \$	17 %	15,29	41,3 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>37,01</b>	<b>100 %</b>

Par catégorie de fournisseur, l'analyse des données (Tableau 7) met en exergue une structure du revenu dominée par les producteurs de végétaux comestibles, avec une part relative de 52 %, suivis des fournisseurs de matériels, d'équipements et d'intrants agricoles avec une proportion de 25 %. Les jardinerie, les semenciers et les fournisseurs de services horticoles viennent en 3ème, 4ème et 5ème position avec respectivement des parts relatives de 15 %, 4 % et 3 % du revenu global issu de l'agriculture urbaine.

Tableau 7. Revenu en provenance de l'agriculture urbaine en 2020 par catégorie de fournisseur

Catégorie de fournisseur	Revenu en million \$	Nombre de fournisseurs	Part en % du revenu par catégorie	Revenu moyen par fournisseur en \$
Producteurs de végétaux comestibles	19,18	70	52 %	274 000 \$
Fournisseurs de matériel, équipements et intrants agricoles	9,43	39	25,5 %	242 000 \$
Semenciers	1,48	4	4,0 %	370 000 \$
Jardinerie	5,63	17	15,2 %	331 000 \$
Fournisseurs de services horticoles	1,28	10	3,5 %	128 000 \$
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>140</b>	<b>100 %</b>	<b>264 000 \$</b>

S'agissant des revenus moyens par fournisseur, la primauté revient aux semenciers avec un revenu moyen de 0,370 million \$ par semencier, nettement au-dessus de la moyenne de l'échantillon. Les jardinerie viennent au second rang avec 0,331 million \$ par jardinerie. Les producteurs de végétaux ainsi que les fournisseurs de matériel, d'équipements et d'intrants agricoles dégagent des revenus moyens en-dessous de la moyenne de l'échantillon avec respectivement 0,274 et 0,242 millions \$. Quant aux fournisseurs de services horticoles, le revenu moyen les concernant s'écarte de la moyenne de l'échantillon et s'établit à 0,128 millions \$ par fournisseur.

En ce qui a trait à la répartition des ventes provenant des différents segments de l'agriculture urbaine (Tableau 8), celui des particuliers contribue à raison de 59 % des ventes, suivi du segment de l'agriculture urbaine commerciale avec un taux de 19 %. Quant à la proportion des ventes dont la provenance n'est pas clairement identifiée, elle est estimée à près de 12 %. Pour la part revenant au segment communautaire, elle s'élève à 10 %. Par catégorie de fournisseurs, la ventilation en % s'établit comme suit :

Tableau 8. Répartition des fournisseurs selon le revenu et le segment du secteur de l'agriculture urbaine.

Catégorie de fournisseur	Répartition en % des ventes par segment de l'agriculture urbaine				Total
	Segment domestique	Segment communautaire	Segment commercial	Segment non identifié	
Producteurs de végétaux	61 %	8 %	16 %	15 %	100 %
Fournisseurs de matériel, d'équipements et d'intrants horticoles	40 %	19 %	26 %	15 %	100 %
Semenciers	58 %	7 %	28 %	7 %	100 %
Jardineries	81 %	10 %	3 %	6 %	100 %
Fournisseurs de services horticoles	60 %	11 %	22 %	7 %	100 %
<b>Ensemble des fournisseurs</b>	<b>59 %</b>	<b>10 %</b>	<b>19 %</b>	<b>12 %</b>	<b>100 %</b>

En termes de catégories de fournisseurs, les jardineries, les producteurs de végétaux et les fournisseurs de services horticoles se distinguent avec des taux significatifs dans le segment domestique, soit respectivement 81 %, 61 % et 60 %. Il convient également de relever que plus d'un quart du chiffre d'affaires des semenciers et des fournisseurs de matériel, d'équipements et d'intrants agricoles provient du segment commercial<sup>7</sup>.

### Évolution du revenu au cours des cinq dernières années

Globalement, le taux de croissance annuel moyen (TCAM), enregistré durant les 5 dernières années pour les ventes issues de l'agriculture urbaine est estimé à près de 18 % pour l'ensemble des 140 fournisseurs (Tableau 9). Par catégorie de fournisseurs, les producteurs de végétaux comestibles émergent du lot avec un taux de 20 %, suivis des fournisseurs de services horticoles avec un taux de 19 %. Les fournisseurs de matériel, d'équipements et d'intrants horticoles et les jardineries occupent le troisième et le quatrième rang respectivement avec des taux de croissance de 17 % chacun. Quant aux semenciers, leur taux de croissance est de 7 %, nettement au-dessous de la moyenne de l'échantillon.

<sup>7</sup> Les définitions de différents segments de l'agriculture urbaine étaient nouvelles pour les répondants, ce qui a pu entraîner des confusions et des imprécisions dans les réponses.

Tableau 9. Répartition des fournisseurs par catégorie et selon le taux de croissance annuel moyen (TCAM)\* des revenus issus de l'agriculture urbaine

	TCAM (+)	Nombre de fournisseurs	Nombre de fournisseurs TCAM nul	TCAM (-)	Nombre de fournisseurs	TCAM
Producteurs de végétaux comestibles	26%	60	5	-43%	5	19%
Fournisseurs de matériels, d'équipements et d'intrants agricoles	21%	31	8	n.a	0	18%
Fournisseurs de services horticoles	26%	8	2	n.a	0	20%
Jardineries	29%	12	4	-50%	1	17%
Semenciers	22%	2	1	-35%	1	11%
<b>Total</b>	<b>28%</b>	<b>113</b>	<b>20</b>	<b>-43%</b>	<b>7</b>	<b>19%</b>

\*Le TCAM est ici pondéré par le chiffre d'affaires des fournisseurs

Une analyse différenciée des données qui tient compte de la distinction entre les fournisseurs ayant enregistré une augmentation et ceux qui ont connu une stabilité, voir un repli de leur chiffre d'affaires issu de l'agriculture urbaine durant les 5 dernières années, fait ressortir les résultats suivants : 113 fournisseurs, soit 80 % de l'échantillon, ont vu leur chiffre d'affaires issue de l'agriculture urbaine croître de 28 % en moyenne pondérée annuellement avec une primauté pour les jardineries (29 %), suivies des producteurs de végétaux et des fournisseurs de services horticoles avec un taux de 26 %. Les fournisseurs qui se caractérisent par une croissance nulle sont au nombre de 20 dont une forte proportion (40%) sont des fournisseurs de matériel, d'équipements et d'intrants agricoles. Les fournisseurs dont le chiffre d'affaires a baissé sont au nombre de 7, soit près de 5 % de l'échantillon. À noter que les fournisseurs de matériel, équipements et intrants agricoles et les fournisseurs de services horticoles n'ont pas enregistré de taux négatif entre 2015 et 2020.

En se basant sur les données fournies par l'échantillon de l'étude, les taux de croissance annuels moyens se situent entre 11 % et 20 % selon la catégorie de fournisseurs étudiés. Ces taux de croissance annuels moyens pour les segments de l'agriculture urbaine sont nettement supérieurs à ceux enregistrés par HortiCompétences en 2019, pour l'ensemble des revenus des fournisseurs. Les données du

sont fournies à titre de référence, mais ne décrivent pas les mêmes sous-échantillons de fournisseurs que dans notre étude. Par ailleurs, il y a lieu de relever qu'en 2020, parmi ces secteurs, certains ont connu des taux de croissance favorable à l'instar des grossistes-marchands de produits et plantes de pépinières (411130) dont le taux estimé à près de 8 % entre novembre 2019 et novembre 2020 (Statistique Canada, 2021).

Tableau 10. Croissance annuelle du secteur entre 2018 et 2019.

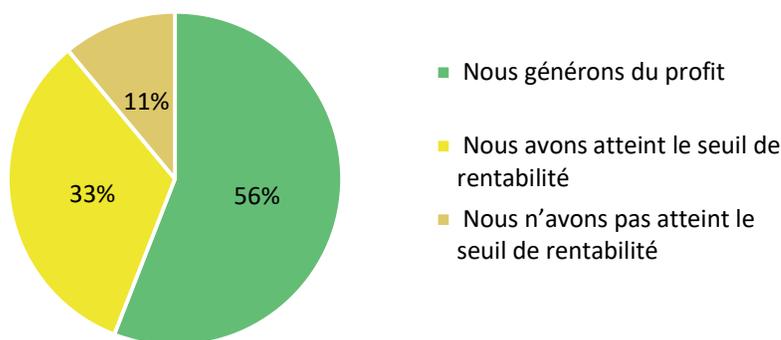
Industrie	PIB en million \$		Variation 2018-2019	Variation 2019 / moyenne 2016-18
	2018	2019		
Grossistes-marchands de produits et plantes de pépinières [411130]	13,6	13,3	-2%	2%
Pépinières et centres de jardinage [444220]	508,9	512,3	1%	2%
Fleuristes [4531]	85,6	86,1	1%	5%
Services d'architecture paysagère [541320]	101,1	106,2	5%	8%
Aménagement paysager [561730]	593,5	624,7	5%	10%
<b>Secteur total HortiCompétences</b>	<b>1 302,7</b>	<b>1 342,7</b>	<b>3%</b>	<b>7%</b>

Données fournies par HortiCompétences. Statistique Canada. Tableau 36-10-0402-01 Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, provinces et territoires (x 1 000 000)

### Rentabilité des fournisseurs

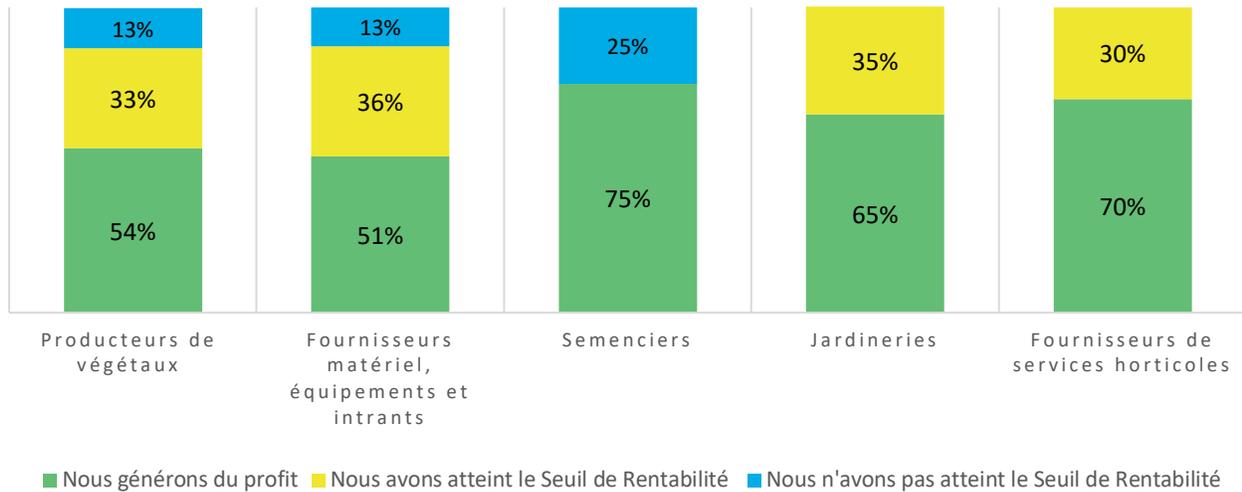
En ce qui concerne la rentabilité des entreprises, il ressort que 56 % du total des fournisseurs génèrent un profit, tandis que 33 % déclarent avoir atteint le seuil de rentabilité. Quant aux fournisseurs dont l'activité n'a pas encore atteint le seuil de rentabilité ils représentent 11 % des fournisseurs (figure 3).

Figure 3. Répartition des fournisseurs de l'échantillon selon leur rentabilité



L'analyse par catégorie de fournisseurs (**Erreur ! Référence non valide pour un signet.**4) montre que les fournisseurs de services et les jardinerie se caractérisent par des activités soit qui génèrent du profit, soit qui ont atteint le seuil de rentabilité. Quant aux producteurs de végétaux, les fournisseurs de matériel, d'équipements et d'intrants ainsi que les semenciers, respectivement 13 %, 13 % et 25 % des fournisseurs n'ont pas encore atteint le seuil de rentabilité. En ce qui concerne ces derniers, nous avons relevé que la majorité (80%) ont créé leur entreprise entre 2000 et 2021 dont plus de la moitié entre 2016 et 2021. Pour le reste des fournisseurs, la date de création se situe soit entre 1980 et 1989 ou bien entre 1990 et 1999.

Figure 4. Rentabilité déclarée par catégorie de fournisseurs



La rentabilité des fournisseurs selon leur appartenance aux différentes tranches de revenus est exposée dans le Tableau 11 ci-dessous. À l'exception d'un seul fournisseur (producteur de végétaux) dont le revenu appartient à la dernière tranche (2 000 000 \$ et plus) les fournisseurs qui déclarent n'avoir pas encore atteint le seuil de rentabilité ont un revenu se situant en-dessous du revenu médian, qui est de près de 375 000 \$. Ces fournisseurs sont des producteurs de végétaux comestibles, des fournisseurs de matériel, d'équipements et d'intrants ainsi que des semenciers.

Tableau 11 : Répartition des fournisseurs selon la tranche de revenu issu de l'agriculture urbaine et la rentabilité

Tranche de revenus en \$ CAN	Nombre de fournisseurs	Génère du profit		Seuil de Rentabilité atteint		Seuil de Rentabilité atteint non atteint	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 25 000	17	4	24 %	6	35 %	7	41 %
25000 à 49 999	7	2	29 %	5	71 %	0	0 %
50 000 à 249 999	31	14	45 %	13	39 %	4	13 %
250 000 à 499 999	25	14	56 %	8	32 %	3	12 %
500 000 à 749 999	8	4	50 %	4	50 %	0	0 %
750 000 à 999 999	10	8	80 %	2	20 %	0	0 %
1 000 000 à 1 499 999	14	12	86 %	2	14 %	0	0 %
1 500 000 à 1 999 999	4	4	100 %	0	0 %	0	0 %
2 000 000 et plus	24	17	71 %	6	17 %	1	4 %
<b>Total</b>	<b>140</b>	<b>79</b>	<b>59 %</b>	<b>46</b>	<b>31 %</b>	<b>15</b>	<b>11 %</b>

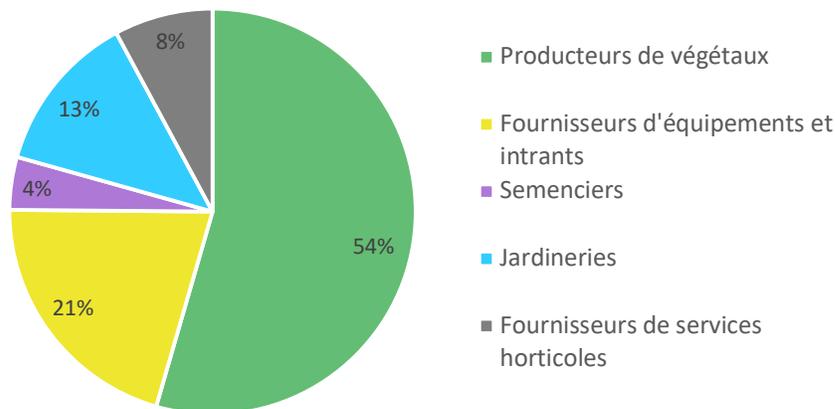
## Performance en termes d'emploi

Les emplois directs générés par les 140 fournisseurs sont au nombre de 4 190 équivalents temps plein (ETP).<sup>8</sup> La part de l'emploi généré grâce à la demande émanant du secteur de l'agriculture urbaine a été évaluée en partant du postulat que généralement il existe une forte corrélation entre le niveau d'emploi et le volume d'activité (chiffre d'affaires) de toute entreprise. Par conséquent, nous avons pris comme base d'estimation la proportion des ventes réalisées par les fournisseurs avec ce secteur. En 2020, l'emploi des fournisseurs de l'agriculture urbaine est estimé à 1 316 ETP, soit une moyenne pondérée de 9 employés par fournisseur. Toutefois, sur les 1 316 employés, 768 emplois soit 58 % sont à mettre à l'actif d'un seul opérateur, intervenant en qualité de fournisseur de matériel, d'équipements et d'intrants horticoles. Ainsi, en excluant la valeur extrême, la moyenne est de 4 ETP par fournisseur. La suite de l'analyse se fera sans la valeur extrême.

Par catégorie de fournisseurs et sans la valeur extrême, les producteurs de végétaux occupent le premier rang en termes d'emplois avec 298 emplois ETP. Ils sont suivis des fournisseurs de matériels, d'équipements et d'intrants horticoles qui totalisent 113 emplois ETP. Les jardineries, les fournisseurs de services horticoles et les semenciers viennent en 3, 4 et 5-ème positions avec respectivement 70, 43 et 23 emplois ETP (

Figure 5).

Figure 5. Répartition des 139 fournisseurs de l'échantillon par catégorie selon le nombre d'emplois ETP généré (Année 2020).



Une analyse par tranche d'emplois montre que les 92 fournisseurs relevant de la tranche d'emplois par fournisseur inférieurs à 10 employés ne contribuent qu'à raison de 27 % dans la génération d'emplois, soit 149 emplois directs et une moyenne pondérée de 2 employés par fournisseur (Tableau 12). À ce niveau, il y a lieu de relever que 20 fournisseurs ne mobilisent pas plus d'un employé chacun. Pour les autres fournisseurs appartenant à la tranche d'emplois par fournisseur supérieur ou égal à 10 employés, leur nombre s'élève à 47 et contribuent à la création de 399 emplois directs, soit 73 % de l'emploi total généré par l'ensemble des fournisseurs, sans la valeur extrême.

<sup>8</sup> Dans ce rapport les termes « emploi » et « équivalent temps plein » sont utilisés de manière interchangeable.

Tableau 12. Emplois des fournisseurs par catégories et par tranche d'emploi.

Catégorie de fournisseur	Emplois par fournisseur inférieur à 10			Emplois par fournisseur supérieur ou égal à 10		
	Nombre de fournisseurs	Emploi total	Moyenne par fournisseur	Nombre de fournisseurs	Emploi total	Moyenne par fournisseur
Producteurs de végétaux	43	67	2	27	231	9
Fournisseurs de matériel, d'équipements et d'intrants	22	13	1	16	100	6
Semenciers	3	11	4	1	13	13
Jardineries	15	41	3	2	29	14
Fournisseurs de services horticoles	9	17	2	1	26	26
Total	92	149	2	47	399	9

Plus particulièrement, 29 fournisseurs se distinguent par la génération, à eux seuls, de 375 emplois directs, soit près de 69 % de l'emploi total avec une moyenne de 13 employés par fournisseurs (Tableau 13) et une moyenne pondérée par fournisseur de 13 employés.

Tableau 13. Ventilation des emplois par catégorie pour les 29 fournisseurs les plus générateurs d'emplois.

Catégorie de fournisseur	Nombre de fournisseurs	Emplois	Moyenne par fournisseur
Producteurs de végétaux	18	211	12
Fournisseurs de matériel, d'équipements et d'intrants agricoles	5	72	14
Semenciers	1	12	12
Jardineries	4	54	14
Fournisseurs de services horticoles	1	26	26
Total	29	375	13

### Évolution de l'emploi durant les cinq dernières années

Entre 2015 et 2020, les 140 opérateurs, toutes catégories de fournisseurs confondues, ont créé près de 221 nouveaux emplois, soit une moyenne de 44 emplois par an. La part de l'emploi qui serait directement liée au secteur de l'agriculture urbaine est estimée à 75 emplois, répartis par catégorie de fournisseurs et tranches d'emplois dans le Tableau 14.

Tableau 14. Répartition de la création d'emploi au cours des 5 dernières années par catégorie de fournisseurs

Tranche d'emploi	Producteurs de végétaux	Fournisseurs de matériels et intrants	Semenciers	Jardineries	Fournisseurs de services	Total	Emplois créés
1 à 3 emplois	21	6	1	4	1	33	22
3 à 5 emplois	10	4	0	4	1	19	26
6 à 9 emplois	1	4	0	0	1	6	20
+de 10 emplois	2	4	0	1	1	8	28
<b>Sous total (1)</b>	<b>34</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>66</b>	<b>96</b>
-1 à -3 emplois	4	0	1	1	2	8	-6
-3 à -5 emplois	4	0	0	0	0	4	-6
-6 à -9 emplois	1	0	0	0	0	1	-2
-10 emplois	2	0	0	0	0	2	-7
<b>Sous total (2)</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>-21</b>
Pas d'évolution (3)	25	21	2	7	4	59	0
<b>Total 1+2+3</b>	<b>70</b>	<b>39</b>	<b>4</b>	<b>17</b>	<b>10</b>	<b>140</b>	<b>75</b>
Emplois créés	25	32	4	9	5		75

Les données montrent que 66 fournisseurs toutes catégories confondues, soit près de 46 % de l'échantillon, déclarent avoir enregistré une évolution à la hausse de l'emploi avec la création durant les 5 dernières années de 96 nouveaux postes d'emploi équivalent temps plein, soit une moyenne par fournisseur de l'ordre de 2 employés.

Par catégorie, les fournisseurs de matériels, d'équipements et d'intrants agricoles sont au premier rang avec 32 postes de travail créés pour 39 fournisseurs, soit une moyenne de 1 employé par opérateur. Ils sont suivis par les producteurs de végétaux avec 25 postes d'emploi pour 70 opérateurs. Les jardineries occupent le troisième rang avec 9 emplois créés. Quant aux fournisseurs de services et les semenciers, leur contribution à la création d'emplois reste modeste comparativement aux autres catégories de fournisseurs. En ce qui concerne les fournisseurs dont la tendance durant les 5 dernières années était plutôt vers la stabilité, voire une baisse de leurs niveaux d'emplois, ils sont au nombre de 74 dont 36 producteurs de végétaux, 21 fournisseurs de matériels et intrants agricoles, 8 jardineries, 6 fournisseurs de services et 3 semenciers.

## IMPACT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR L'ACTIVITÉ DES FOURNISSEURS DE L'AGRICULTURE URBAINE

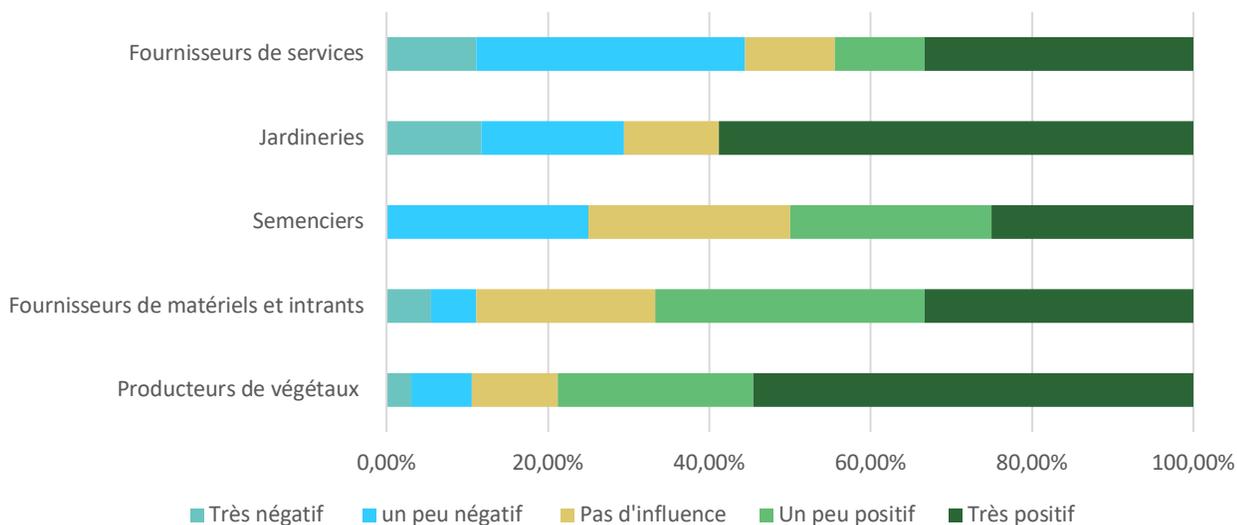
La crise de COVID-19 a engendré des changements rapides pour tous les secteurs de l'économie et les fournisseurs horticoles n'ont pas échappé à cette tendance, comme l'indique la **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** Sur les 132 fournisseurs ayant fourni des informations sur l'impact de la COVID-19 sur leurs activités, ce sont 67 % des fournisseurs qui ont été positivement impactés en matière de revenus, alors qu'en matière d'emploi, ce sont seulement 10 % des fournisseurs qui l'ont été. On relève également que 18 % des fournisseurs ont vu leur chiffre d'affaires être peu ou très négativement impacté, alors que pour 34 % la pandémie a eu un impact peu à très négatif sur l'emploi.

Il ressort également que bien que le revenu et le développement des affaires de la majorité des fournisseurs n'aient pas été négativement impactés par la crise pandémique de la COVID-19, d'autres impacts négatifs se sont fait sentir, notamment concernant les difficultés d'approvisionnement en matières premières (68 % de réponses avec impact un peu à très négatif), le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre (49 %), la capacité à réaliser respectivement la production (32 %) et la distribution (33 %).

Ces résultats viennent confirmer ceux déjà obtenus par le biais des entretiens et ce, tant en ce qui a trait à l'impact positif qu'aux difficultés constatées. Concernant l'impact positif, c'est l'engouement pour le jardinage durant la période de la crise pandémique qui a stimulé l'activité des fournisseurs. Certains produits ont d'ailleurs, selon les déclarations des fournisseurs, connu une très forte demande comme les semences, les plantes potagères et les produits de jardinerie. En ce qui concerne les difficultés rencontrées durant la crise pandémique ayant impacté l'activité, les participants rapportent essentiellement les problèmes de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre, d'approvisionnement en matières premières (en lien notamment avec des problèmes de transport) ainsi que d'autres difficultés qui ont également été signalées dans les entretiens comme le manque d'espace pour agrandir les capacités de production, la hausse des prix et la concurrence des produits importés de l'Ontario et des États-Unis.

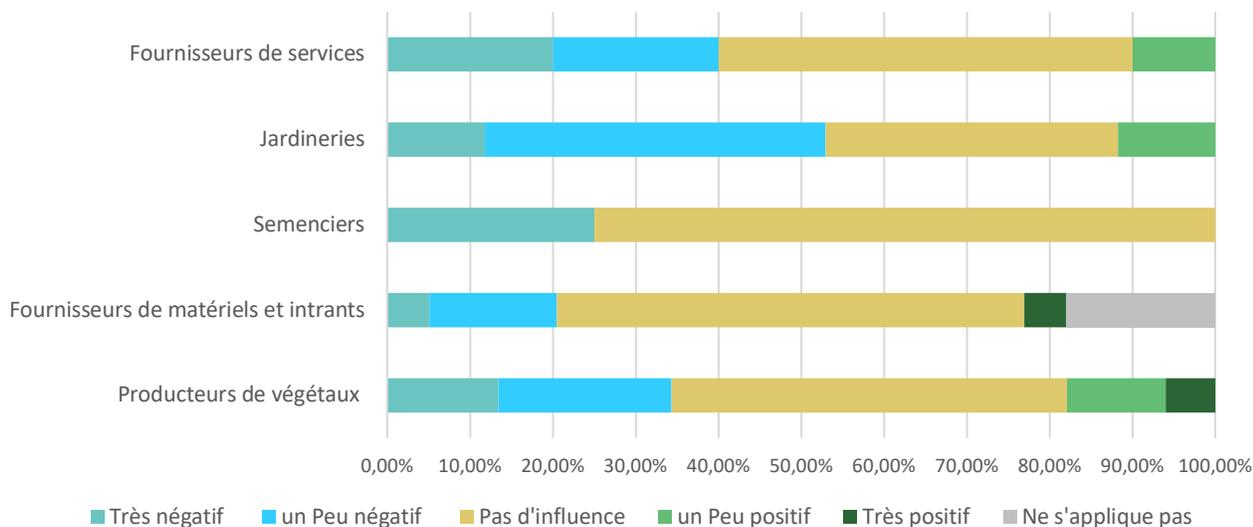
L'analyse des réponses par catégorie de fournisseur a permis d'observer que ce sont les producteurs de végétaux qui ont été le plus impactés positivement par la crise de la COVID-19 en matière de revenu. Ce sont 78 % d'entre eux qui ont été impactés peu ou très positivement (Figure 6). À l'inverse, les fournisseurs de services sont, en proportion, les plus nombreux à avoir été impactés peu à très négativement par la pandémie.

Figure 6 : Impact de la crise de la COVID-19 sur le revenu des fournisseurs par catégorie



En matière d’emploi, les données montrent que la majorité des fournisseurs de chaque catégorie n’a pas été influencée par la crise pandémique. Les fournisseurs ayant le plus été peu à très négativement influencés par la crise pandémique sont les jardinerie 47 % du total de la catégorie, les fournisseurs de services avec 34 % du total de la catégorie et les producteurs de végétaux avec 32% du total de la catégorie (Figure 7). Selon les informations recueillies à travers les entretiens auprès de ces fournisseurs, les difficultés proviennent essentiellement du manque de main-d’œuvre formée et qualifiée et de la difficulté à retenir cette main-d’œuvre à long terme.

Figure 7. Impact de la crise de la COVID 19 sur l’emploi des fournisseurs par catégorie



## RÉPERCUSSIONS EN TERMES DE REVENU ET DE CRÉATION D'EMPLOIS DU SECTEUR DES FOURNISSEURS

Comme développé dans la Figure 2, l'activité des fournisseurs de l'agriculture urbaine engendre des retombées sur tout un écosystème inscrit dans l'économie du Québec. Ces effets sont de trois sortes :

**Effets directs** : ce sont tous les revenus et les emplois générés directement par l'activité des 5 catégories de fournisseurs considérés dans l'étude.

**Effets indirects** : Ils sont représentés par la valeur ajoutée créée et les emplois indirects générés par l'activité d'autres industries (fournisseurs de fournisseurs de l'agriculture urbaine) (Moazzami, 2019; Poole, 1999) dans l'écosystème. En d'autres termes, ils mesurent l'impact économique des dépenses ou des revenus des entreprises qui approvisionnent les fournisseurs de l'agriculture urbaine.

**Les effets économiques totaux** : c'est l'ensemble des effets directs et indirects. Ils mesurent l'impact économique sur la région générée par l'activité des fournisseurs.

Afin de mesurer l'impact économique de l'activité des fournisseurs de l'agriculture urbaine, il convient ainsi de tenir compte des effets directs et indirects générés grâce à cette activité. Les multiplicateurs provinciaux calculés par Statistique Canada pour les sous-secteurs SCIAN de la population des fournisseurs de l'agriculture urbaine sont exposés ci-dessous. Par catégorie de fournisseurs, les multiplicateurs les plus élevés sont ceux des producteurs de végétaux (0,316), des semenciers (0,260) puis ceux des fournisseurs de services (0,220), des fournisseurs de matériels, équipements et intrants agricoles (0,200) et enfin des jardinerie (0,196).

### Multiplicateurs d'emploi

Cultures agricoles (sauf le cannabis, la culture en serre et en pépinière et la floriculture) [BS111A00]	2,816
Culture en serre et en pépinière et floriculture (sauf le cannabis) [BS1114A0]	3,449
Fabrication de pesticides, d'engrais et d'autres produits chimiques agricoles [BS325300]	2,214
Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques [BS332300]	2,243
Fabrication de matériel électrique d'éclairage [BS335100]	2,181
Grossistes-marchands de produits agricoles [BS411000]	2,259
Marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage [BS444000]	2,188
Services relatifs aux bâtiments et aux logements	2,743

### Multiplicateurs de revenus (PIB)

Cultures agricoles (sauf le cannabis, la culture en serre et en pépinière et la floriculture) [BS111A00]	0,26
Culture en serre et en pépinière et floriculture (sauf le cannabis) [BS1114A0]	0,316
Fabrication de pesticides, d'engrais et d'autres produits chimiques agricoles [BS325300]	0,22
Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques [BS332300]	0,233
Fabrication de matériel électrique d'éclairage [BS335100]	0,209
Grossistes-marchands de produits agricoles [BS411000]	0,206
Marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage [BS444000]	0,196
Services relatifs aux bâtiments et aux logements [BS561700]	0,218

## Évaluation des effets en termes de revenus

Les retombées économiques en termes de revenus sont évaluées en considérant les revenus directs réalisés par les fournisseurs au cours de l'année 2020 auxquels s'ajoutent les revenus indirects découlant en raison de cette activité dans l'écosystème. Ces derniers sont mesurés en utilisant les multiplicateurs des entrées-sorties estimés par Statistique Canada et disponibles pour les différents secteurs des fournisseurs (données 2018) selon la nomenclature du SCIAN. À noter que les multiplicateurs du Québec sont, avec ceux de l'Ontario et de l'Alberta, parmi les plus élevés du Canada, ce qui permet de les qualifier des provinces les plus intégrées économiquement.

Ainsi, à titre d'exemple, une augmentation de 1 million de \$ dans l'activité des producteurs de végétaux (classée dans Culture en serre et en pépinière et floriculture (sauf le cannabis) [BS1114A0]) permet de générer 0,316 de valeur ajoutée (effet indirect) dans l'économie de la province du Québec.

L'estimation de l'emploi direct issu de l'activité des fournisseurs a été obtenu directement auprès des 140 participants à l'enquête. Sur la base de ces résultats, afin d'y voir une estimation approximative du revenu de toute la population, il a été procédé à une extrapolation à l'ensemble des fournisseurs soit les 1 413 qui figurent sur la liste et sollicités pour les besoins de l'étude en fonction de leur appartenance aux différentes catégories.

La démarche consiste à estimer le revenu direct de chacune de ces catégories de la population à partir de la moyenne de revenus de chaque catégorie de fournisseurs de l'échantillon. Le Tableau 15 donne les résultats de ces estimations.

Tableau 15. Revenus directs et indirects issus de l'agriculture urbaine, par catégorie de fournisseurs, pour l'échantillon et la population totale (Année 2020, \$)

Catégorie de fournisseurs	Échantillon des 140 fournisseurs		Population des 1 413 fournisseurs	
	Revenu direct en millions de \$	Effet indirect en termes de valeur ajoutée en millions de \$	Revenu direct global en millions de \$	Effet indirect en termes de valeur ajoutée en millions de \$
Producteurs de végétaux comestibles	19,2	6,1	197,1	62,2
Fournisseurs de services horticoles	1,3	0,3	10,3	2,7
Fournisseurs de matériel, équipements et d'intrants agricoles	9,4	2,0	99,0	20,6
Jardineries	5,6	1,1	56,4	11,0
Semenciers	1,5	0,4	14,1	3,7
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>n.a*</b>	<b>376,9</b>	<b>n.a*</b>

\* Note : l'impact indirect doit être considéré par filière et ne devrait pas être additionné pour l'ensemble des filières afin de ne pas comptabiliser certains revenus plusieurs fois (les effets indirects d'un fournisseur pourraient être déjà comptés dans les effets directs de fournisseurs en aval).

L'activité des 140 fournisseurs de l'échantillon a généré directement un revenu de 37 millions. Quant au revenu direct issu de l'agriculture urbaine pour toute la population des 1413 fournisseurs, il s'élève à près de 377 millions de \$.

Les producteurs de végétaux faisant partie de l'échantillon ont généré 19,2 millions \$ de revenu direct et 6,1 millions de valeur ajoutée, suivis par les fournisseurs de matériels, d'équipements et intrants agricoles avec 9,4 millions de revenus directs et 2 millions de valeur ajoutée. Les jardinerie viennent en troisième position avec un revenu direct de 5,6 millions et 1,1 millions de valeur ajoutée. Les semenciers et les fournisseurs de services ont, quant à eux, réalisé des revenus directs respectifs de 1,5 et 1,3 millions de \$ avec des valeurs ajoutées de 0,4 et 0,3 million de \$ respectivement.

### Évaluation des effets en termes d'emplois

Les retombées liées à l'emploi ont été évaluées en distinguant les emplois directs et les emplois indirects, estimés en utilisant les multiplicateurs des entrées-sorties fournis par Statistique Canada. Ainsi, les emplois directs générés par les 140 fournisseurs sont au nombre de 548, du fait de leurs opérations avec les exploitants agricoles urbains<sup>9</sup> (Tableau 16).

Tableau 16. Emplois générés par l'agriculture urbaine, par catégorie des 140 fournisseurs en 2020

Catégorie de fournisseurs	Emplois directs 2020	Coefficient multiplicateur	Emplois indirects 2020	Emplois totaux 2020
Fournisseurs de matériels, d'équipements et d'intrants agricoles	113	2,259 2,214 2,181	253	366
Fournisseurs de services horticoles	43	2,743	117	160
Jardinerie	70	2,181	153	223
Producteurs de végétaux	298	3,449	1 027	1 325
Semenciers	24	2,816	69	93
<b>Total</b>	<b>548</b>	<b>n.a</b>	<b>n.a</b>	<b>n.a</b>

\* Note : l'impact indirect doit être considéré par filière et ne devrait pas être additionné pour l'ensemble des filières afin de ne pas comptabiliser certains emplois plusieurs fois (les effets indirects d'un fournisseur pourraient être déjà compté dans les effets directs de fournisseurs en aval).

Avec le coefficient multiplicateur le plus élevé, les producteurs de végétaux génèrent près de 3,5 emplois indirects pour un emploi direct. Elle est suivie des semenciers avec un coefficient multiplicateur de 2,8, des fournisseurs de services avec un coefficient de 2,7. Viennent par la suite les fournisseurs de matériels, d'équipements et d'intrants agricoles avec des multiplicateurs différenciés selon la nature de leur activité autour de 2,2 en moyenne. Enfin, les jardinerie ont un multiplicateur de 2,2. L'extrapolation aux 1413 fournisseurs de la population total, donne un total emplois directs de 5 506 ETP (Pour évaluer les perspectives de développement, deux scénarios ont été élaborés. Le premier se base sur les taux de croissance donnés par les répondants et le second tient compte des taux de croissance moyens des ventes constatés entre 2019 et 2021 constatés par Statistique Canada pour les différents sous-secteurs des fournisseurs selon la classification SCIAN.

<sup>9</sup> Sans la valeur extrême supprimée de l'étude.

Selon ces deux scénarios, les revenus directs à l’horizon 2025 pour l’échantillon des 140 fournisseurs s’établissent à 71,9 millions de \$ (scénario 1) et 54,7 millions de \$ (scénario 2), soit un accroissement en valeur absolue par rapport à 2020 de 34,8 millions de \$ (scénario 1) et 17,6 millions de \$ (scénario 2) (Tableau 19).

).

Tableau 17. Emplois générés par l’agriculture urbaine, par catégorie des 1 413 fournisseurs en 2020

Catégorie de fournisseurs	Emplois directs	Emplois indirects
Fournisseurs de matériels, d’équipements et d’intrants agricoles	1 188	2 655
Fournisseurs de services horticoles	346	948
Jardineries	703	1 537
Producteurs de végétaux	3 039	10 480
Semenciers	231	650
<b>Total</b>	<b>5 506</b>	<b>n.a</b>

Ainsi, l’activité des fournisseurs de l’agriculture urbaine recèle un fort potentiel en termes de génération d’emplois directs et indirects. En outre, les producteurs de végétaux, les semenciers et les fournisseurs de services génèrent plus d’effets à l’inverse des fournisseurs non producteurs. Pour ces derniers, une partie de leurs produits provient de l’extérieur du Québec, ce qui se traduit par une fuite d’une partie des effets.

## PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT, CONTRAINTES ET DÉFIS À RELEVER POUR LES FOURNISSEURS DE L'AGRICULTURE URBAINE

### Perspectives d'évolution des revenus directs et valeur ajoutée à l'horizon 2025

Les fournisseurs de l'agriculture urbaine, toutes catégories confondues, génèrent des revenus directs non négligeables avec des retombées en termes de valeur ajoutée à l'économie de la province du Québec. Les taux de croissance annuels anticipés par les fournisseurs pour les 5 prochaines années varient entre des taux négatifs, pas de croissance ou des taux positifs allant jusqu'à plus 50 %.

Pour évaluer les perspectives de développement, deux scénarios ont été élaborés. Le premier se base sur les taux de croissance donnés par les répondants et le second tient compte des taux de croissance moyens des ventes constatés entre 2019 et 2021 constatés par Statistique Canada pour les différents sous-secteurs des fournisseurs selon la classification SCIAN.

Selon ces deux scénarios, les revenus directs à l'horizon 2025 pour l'échantillon des 140 fournisseurs s'établissent à 71,9 millions de \$ (scénario 1) et 54,7 millions de \$ (scénario 2), soit un accroissement en valeur absolue par rapport à 2020 de 34,8 millions de \$ (scénario 1) et 17,6 millions de \$ (scénario 2) (Tableau 19).

Tableau 18. Perspectives revenus directs et valeur ajoutée pour l'échantillon des 140 fournisseurs de l'agriculture urbaine à l'horizon 2025

Catégorie de fournisseur	Échantillon des 140 fournisseurs					
	Revenu en 2020 (million \$)		Perspectives horizon 2025 Scénario 1 (million \$)		Perspectives horizon 2025 Scénario 2 (million \$)	
	Revenu direct	Valeur ajoutée	Revenu direct	Valeur ajoutée	Revenu direct	Valeur ajoutée
Fournisseurs de matériels, équipements et intrants	9,4	2,0	21,2	4,5	13,0	2,7
Fournisseurs de services	1,3	0,3	2,9	0,6	2,1	0,4
Jardineries	5,6	1,1	8,6	1,7	8,1	1,6
Producteurs de végétaux	19,3	6,1	35,8	11,3	29,3	9,2
Semenciers	1,4	0,4	3,4	0,9	2,2	0,6
<b>Total</b>	<b>37,0</b>	<b>n.a</b>	<b>71,9</b>	<b>n.a</b>	<b>54,7</b>	<b>n.a</b>

Lorsqu'extrapolé à la population totale des fournisseurs de l'étude, le revenu direct à l'horizon 2025 passera de près de 377 millions de \$ en 2020 (Tableau 19) à près de 730 millions \$ selon le scénario 1 et à 554,5 millions \$ selon le scénario 2. Ces prévisions tablent sur des taux de croissance annuels moyens anticipés qui varient entre 9 % et 18 % pour les fournisseurs sondés dans le scénario 1, et entre 4 % et 10 % pour le scénario 2, basé sur le taux de croissance annuel moyen calculé par Statistique Canada entre 2019 et 2020.

Tableau 19. Perspectives de revenus directs et de valeur ajoutée pour l'échantillon des 1 413 fournisseurs de l'agriculture urbaine à l'horizon 2025

Catégorie de fournisseur	Population des 1 413 fournisseurs					
	Revenu en 2020 (million \$)		Perspectives horizon 2025 Scénario 1 (million \$)		Perspectives horizon 2025 Scénario 2 (million \$)	
	Revenu direct	Valeur ajoutée	Revenu direct	Valeur ajoutée	Revenu direct	Valeur ajoutée
<b>Fournisseurs de matériels, équipements et intrants</b>	<b>99</b>	20,6	<b>222,2</b>	47,5	<b>136,6</b>	28,5
<b>Fournisseurs de services</b>	<b>10,3</b>	2,7	<b>23,9</b>	5,2	<b>16,8</b>	3,6
<b>Jardineries</b>	<b>56,4</b>	11	<b>86,4</b>	16,9	<b>81,5</b>	16
<b>Producteurs de végétaux</b>	<b>197,1</b>	62,3	<b>365,1</b>	115,4	<b>298,4</b>	94,3
<b>Semenciers</b>	<b>14,1</b>	3,7	<b>32,3</b>	8,4	<b>21,2</b>	5,5
<b>Total</b>	<b>376,9</b>	n.a	<b>729,9</b>	n.a	<b>554,5</b>	n.a

En termes de revenu direct, les prévisions à la fin 2025 se caractérisent par la prépondérance des parts relatives des producteurs de végétaux et des fournisseurs de matériels, équipements et intrants agricoles avec des taux de contribution dans la génération de revenus estimés respectivement à 50 % et 30,4 % (scénario 1). Avec un taux de 11,8 %, les jardineries viennent en troisième position. Les parts relatives des fournisseurs de services et des semenciers se situeraient autour de 3,3 % et 4,4 %, respectivement.

Pour le scénario 2, les prévisions à fin 2025 donnent un taux de 54 % pour les producteurs de végétaux et de 24,6 % pour les fournisseurs de matériel, équipements et intrants. Elles sont de près de 15 % pour les jardineries et 4 % et 3 % pour respectivement les semenciers et les fournisseurs de services.

Avec ces prévisions, basées sur des taux de croissance très optimistes, escomptés par les différents fournisseurs pour les 5 prochaines années, les revenus directs moyens de l'agriculture urbaine par fournisseur connaîtront une forte hausse en passant de 266 744 \$ en 2020 à 516 601 \$ (scénario 1). Pour le scénario 2 basé sur des taux plutôt réalistes, le revenu moyen de l'agriculture urbaine par fournisseur sera de 392 540 \$ en 2025.

Ainsi, par catégorie de fournisseurs, les semenciers se situeraient en première position avec un revenu direct moyen de 850 260 \$ (scénario 1) et 559 037 \$ (scénario 2), suivis des fournisseurs de matériels, équipements et intrants avec 543 362 \$ (scénario 1) et 334 113 (scénario 2), les producteurs de végétaux avec des revenus directs moyens de 511 380 \$ (scénario 1) et 418 007 \$ (scénario 2). Les jardineries viennent en quatrième position avec des revenus moyens de 505 057 \$ (scénario 1) et 476 505 \$ (scénario 2), les fournisseurs de services viendraient en cinquième position avec des revenus moyens de 295 339 \$ (scénario 1) et 207 700 \$ (scénario 2).

## Perspectives d'évolution de l'emploi direct et indirect à l'horizon 2025

Les perspectives en matière d'emplois directs et indirects, appréhendées selon les deux scénarios présentés plus haut, sont estimées sur la base de la contribution du secteur de l'agriculture urbaine au chiffre d'affaires des fournisseurs. Elles font ressortir, toutes catégories de fournisseurs confondues, un emploi total direct à l'horizon 2025 pour l'échantillon des 140 fournisseurs s'élevant à 864 emplois directs (scénario 1) et à 658 emplois directs (scénario 2), soit un taux de croissance par rapport à 2020 de 57 % (scénario 1) et 20 %, pour le scénario 2 donnant des taux de croissance annuels moyens (TCAM) de 9 % (scénario 1) et 3,7% pour le scénario 2.

Ces taux sont trop optimistes pour le scénario 1 si l'on considère la tendance actuelle en matière de création d'emplois au Québec qui se caractérise par un certain fléchissement se traduisant par une faible création d'emplois et même une destruction d'emplois dans certains sous-secteurs (à titre indicatif 2 300 emplois seulement ont été créés pour tout le secteur agricole en 2020<sup>10</sup>).

Tableau 20. Perspectives de l'emploi à l'horizon 2025 pour l'échantillon des 140 fournisseurs.

Catégorie de fournisseur	Population des 140 fournisseurs					
	Emploi en 2020		Perspectives horizon 2025 Scénario 1		Perspectives horizon 2025 scénario 2	
	Emploi direct	Emploi indirect	Emploi direct	Emploi indirect	Emploi direct	Emploi indirect
<b>Fournisseurs de matériels, équipements et intrants</b>	<b>113</b>	253	<b>233</b>	520	<b>143</b>	319
<b>Fournisseurs de services</b>	<b>43</b>	117	<b>70</b>	192	<b>49</b>	135
<b>Jardineries</b>	<b>70</b>	153	<b>101</b>	221	<b>95</b>	208
<b>Producteurs de végétaux</b>	<b>298</b>	1027	<b>424</b>	1462	<b>347</b>	1195
<b>Semenciers</b>	<b>24</b>	69	<b>36</b>	101	<b>24</b>	67
<b>Total</b>	<b>548</b>	n.a	<b>864</b>	n.a	<b>658</b>	n.a

Parmi les 140 fournisseurs de l'échantillon, les producteurs de végétaux demeureront, pour les 5 prochaines années, les principaux pourvoyeurs d'emplois avec un taux de contribution au total des emplois directs de près de 49 % pour le scénario 1 et 53% (scénario 2). Les fournisseurs de matériels, d'équipements et d'intrants horticoles contribueront à la création d'emplois avec un taux de 27 % (scénario 1) et 22 % (scénario 2) suivis des jardineries avec des taux respectifs de 12 % et 14 % et des fournisseurs de services avec respectivement des taux de 8 % et 7 %. Enfin, la part revenant aux semenciers est de 4 % et 3,6%.

<sup>10</sup> <https://institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2021/02/202102-IDQ-BILANEMPLOI2020-2.pdf>

Le niveau des emplois directs projeté pour l'ensemble des 1 413 fournisseurs s'établit, à l'horizon 2025, à 8 692 emplois (scénario 1) et 6 620 emplois (scénario 2), soit une moyenne par fournisseur de 6 emplois (scénario 1) et 4 emplois (scénario 2). A cela viennent s'ajouter les emplois indirects tels que décrit par catégories de fournisseurs dans le Tableau 211.

Tableau 21. Perspectives en termes de génération d'emplois des 1 413 fournisseurs de l'agriculture urbaine à l'horizon 2025

Catégorie de fournisseur	Population des 1 413 fournisseurs					
	Emploi en 2020		Perspectives horizon 2025 Scénario 1		Perspectives horizon 2025 Scénario 2	
	Emploi direct	Emploi indirect	Emploi direct	Emploi indirect	Emploi direct	Emploi indirect
<b>Fournisseurs de matériels, équipements et intrants</b>	<b>1 188</b>	2 655	<b>2 438</b>	5 437	<b>1 503</b>	3 351
<b>Fournisseurs de services</b>	<b>346</b>	948	<b>567</b>	1 555	<b>399</b>	1 094
<b>Jardineries</b>	<b>703</b>	1 537	<b>1 011</b>	2 212	<b>959</b>	2 097
<b>Producteurs de végétaux</b>	<b>3 039</b>	10 480	<b>4 330</b>	14 934	<b>3 535</b>	12 193
<b>Semenciers</b>	<b>231</b>	650	<b>346</b>	974	<b>225</b>	633
<b>Total</b>	<b>5 506</b>	n.a	<b>8 692</b>	n.a	<b>6 620</b>	n.a

Par catégorie de fournisseur, les producteurs de végétaux représentent 50 % (Scénario 1) et 53,4 % (Scénario 2) des emplois directs. Avec une part relative de 28 % (Scénario 1) et 22,7% (Scénario 2) les fournisseurs de matériels, d'équipements et d'intrants horticoles sont au deuxième rang en termes de création d'emplois. Les jardineries viennent en troisième position avec un taux de 11,6 % pour le scénario 1 et 14,4 % pour le scénario 2. Quant aux fournisseurs de services et les semenciers, leurs poids relatifs sont respectivement de 6,5 % et 4 % pour le scénario 1 et 6 % et 3,4 % pour le scénario 2.

D'après les estimations, les perspectives en termes d'emplois se traduiront, pour la période quinquennale 2021-2025, par la création de 3 186 ETP (Scénario 1) et 1 114 ETP (Scénario 2), soit une moyenne par fournisseur de 2 emplois directs (Scénario 1) et 1 emploi direct (Scénario 2). Un emploi direct permet de générer près de 3 emplois indirects selon les multiplicateurs d'emplois élaborés par Statistiques Canada, pris en considération au titre de cette étude.

Par catégorie de fournisseurs, les producteurs de végétaux contribueront à la création de l'emploi direct du secteur durant la période 2021-2025 à raison 40,5 % (scénario 1) et 44,5 % (scénario 2). Ils seront suivis des fournisseurs de matériel, équipements et intrants agricoles avec un taux de 39 % (scénario 1) et 28 % (scénario 2). Les jardineries contribueront à raison de 10 % (scénario 1) et 23 % (scénario 2) dans la génération de l'emploi direct du secteur. Quant aux fournisseurs de services horticoles leur participation est 7 % (scénario 1) et 4,7 % (scénario 2), alors que pour les semenciers elle serait de 4 % (scénario 1) et 0 % (scénario 2).

Enfin, nous considérons que la création de 2 emplois (Scénario 1) et 1 emploi (Scénario 2) additionnels par fournisseur sur la période quinquennale 2021-2025 est envisageable pour peu que les contraintes en termes de disponibilité de la main-d'œuvre en général et de la main-d'œuvre qualifiée en particulier soient levées.

### Les contraintes et les défis à relever par les fournisseurs de l'agriculture urbaine

Les fournisseurs ayant participé au sondage et aux entretiens téléphoniques ont mis en évidence diverses contraintes exposées, toutes sources confondues, dans le Tableau 22<sup>11</sup>.

Tableau 22 : Les contraintes soulevées par les différentes catégories de fournisseurs

Contraintes ou freins	Producteurs de végétaux	Fournisseurs de services	Fournisseurs de matériel, équipements et intrants	Jardineries	Semenciers	Total
Manque de main-d'œuvre formée et relève	8	7	3	3	2	<b>23</b>
Information et publicité	8	3	3	2	1	<b>17</b>
En lien avec la réglementation	2	3	5	2	2	<b>14</b>
Approvisionnement et livraison	8	3	-	-	-	<b>11</b>
Coûts : énergie, location et manque d'espace	6	2	-	-	2	<b>8</b>
Investissements lourds et manque de financement adapté	1	1	3	-	-	<b>5</b>
Concurrence : Prix des produits et services, produits importés, grandes surfaces...	3	1	4	-	-	<b>4</b>
Prix des matières premières	-	3	-	1	-	<b>4</b>
Manque de soutien du gouvernement	1	1	1	-	-	<b>3</b>

On constate que les contraintes qui reviennent le plus sont celles ayant trait à la main-d'œuvre, et notamment la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Ainsi, il devient de plus en plus difficile d'assurer la relève de ceux qui partent à la retraite. Certains fournisseurs avaient même déclaré lors des entretiens qu'ils assuraient eux-mêmes la formation pour pallier cette contrainte. Certains fournisseurs trouvent que la réglementation est trop rigide en matière de recrutement de travailleurs étrangers temporaires (TET).

Concernant la réglementation, les autres contraintes soulevées sont celles portant sur la culture maraîchère sur toit (la Régie du Bâtiment constitue un frein pour ce type de production), l'information émise par la municipalité qui n'est pas toujours pertinente, la bureaucratie (beaucoup d'exigences de papiers au démarrage).

<sup>11</sup> À l'exclusion de la contrainte de main-d'œuvre, un soin a été pris de ne pas doublement comptabiliser les réponses

Les autres contraintes aussi récurrentes sont celles liées à l'information et à la publicité. Lors des entretiens, des fournisseurs ont évoqué le manque d'informations sur le secteur agricole urbain, qu'il faudrait utiliser davantage les technologies de l'information (infolettre, des sites dédiés à l'agriculture urbaine, un personnel mieux formé pour mieux informer la clientèle).

La contrainte d'accès au financement, relevée notamment par les fournisseurs de matériel, d'équipements et d'intrants agricoles concerne essentiellement, selon les interviewés, la période de démarrage de l'activité. De l'avis de ces fournisseurs, c'est aussi un défi à relever pour les prochaines années.

Le manque de disponibilité des produits et les retards de livraison génèrent également des contraintes, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en végétaux comestibles, semences, matières inertes et produits phytosanitaires pour la culture biologique. L'approvisionnement soulève également la contrainte de transport relevée surtout par les producteurs de végétaux, les fournisseurs de services et ceux de matériel et d'équipements agricoles. À ces problèmes, il y a lieu de rajouter le manque d'espaces d'entreposage qui a également pu limiter l'approvisionnement.

En matière d'espace pour la culture de végétaux, l'accès constitue aussi une contrainte qui entrave le développement des producteurs de végétaux, les fournisseurs de services et les semenciers. En outre, les clients de l'agriculture urbaine vivent des contraintes similaires qui limitent leur progression, et cela pour tous les segments de clientèle. Malgré l'engouement des municipalités, des citoyens et des entrepreneurs, des freins à l'accès aux espaces de jardins ou de production agricole en milieu urbain est un enjeu considérable pouvant freiner le développement de l'agriculture urbaine et donc celui des fournisseurs.

Concernant le soutien et l'aide gouvernementale, quelques fournisseurs estiment qu'ils ne sont pas adaptés pour faire face à la concurrence notamment celle des grandes surfaces et la concurrence étrangère, et ce, même si les produits locaux sont de meilleure qualité. Par exemple, dans le cas des producteurs de végétaux, la concurrence concerne l'Ontario et les États-Unis qui sont avantagés par des saisons plus longues. Par ailleurs, en lien toujours avec la concurrence, les prix des matières premières ont également été soulevés notamment le prix du bois. Toujours en matière de prix, il y a lieu de relever la contrainte liée aux coûts, notamment celle de l'énergie.

Enfin, un fournisseur de services horticoles et agronomiques a soulevé la problématique liée à la gestion des résidus organiques et leur récupération qui doit relever de services spécialisés mais qui n'existent pas à l'heure actuelle pour ce fournisseur.

Ces contraintes constituent autant de défis à relever pour les fournisseurs. Il ressort de l'analyse que les plus grands défis à relever, concernent :

- **L'embauche de la main-d'œuvre** : et la formation. Ce défi porte aussi bien sur la disponibilité que sur la qualification de la main-d'œuvre. Ainsi, certains fournisseurs ont mis l'accent sur la nécessité de mettre en place des équipes capables de soutenir la croissance des activités. La formation de la main-d'œuvre est au centre des préoccupations.
- **L'organisation du travail** : recourir à des méthodes d'organisation de travail plus efficaces est un défi pour produire au bon moment et satisfaire au mieux la clientèle.
- **La modernisation et l'informatisation de la fonction commerciale** : Un défi cité est la création de plateformes web et d'autres outils d'information, notamment pour assurer des formations sur les nouveaux produits aux représentants commerciaux.

- **L'optimisation des coûts et de la rentabilité** : Ce défi est lié à celui de la compétitivité des prix et de la concurrence extérieure.
- **L'innovation** : par le biais de la R&D, l'innovation constitue un défi important à relever à l'avenir pour lancer de nouveaux produits et attirer de nouveaux clients. Les fournisseurs sont unanimes à reconnaître que face au développement de l'agriculture urbaine leurs clients deviennent de plus en plus exigeants en termes de demande de nouveaux produits et services.

### Perspectives de développement

Les fournisseurs ont partagé plusieurs perspectives de développement en réponse à la demande et aux défis du secteur. On peut citer à titre d'exemples de nouveaux produits et technologies que les fournisseurs comptent développer :

- Végétalisation comestible pour des projets immobiliers (fournisseur de services horticoles et agronomiques)
- Soutien dans le développement de fermes urbaines en intérieur (fournisseur de services horticoles et agronomiques)
- Nouveau système d'irrigation, de palissage (fournisseur de serres, d'intrants et jardinerie).
- Développement de nouveaux engrais naturels (producteur/fournisseur d'engrais)
- Développement d'équipement de ferme hydroponique verticale (fournisseur d'hydroponie et d'intrants)
- Lancement d'une nouvelle gamme de semences pour l'agriculture urbaine (semencier)
- Développement de produits écoresponsables (fournisseur de services horticoles)
- Test de nouveaux produits développés ailleurs, en Europe par exemple (producteurs de végétaux)
- Contrôle de l'environnement pour maximiser le rendement des cultures (fournisseur d'équipements hydroponique)

Les verbatims suivants permettent d'étayer la perception des fournisseurs de l'agriculture urbaine en termes de potentiel de développement.

<p><b>Fournisseurs d'équipement agricole (systèmes hydroponiques)</b></p>	<p><i>« Je pense qu'on va voir de la croissance dans le secteur commercial, depuis que c'est de plus en plus normalisé (le marché). C'est étonnant le nombre de personnes qui viennent vers nous pour des projets d'envergure. Ex : un traiteur. Avant l'année passée je ne pensais pas qu'ils allaient monter une mini ferme. Avec le changement du marché, la demande de qualité dans les produits, la clientèle est mieux éduquée. C'est intéressant pour eux de faire et promouvoir l'agriculture urbaine ».</i></p> <p><i>« Un peu d'investissement dans le secteur de la R&amp;D ça va aller loin. C'est nécessaire pour exploiter le marché qui s'ouvre à nous. Dans le secteur de la technologie de l'information, ça avance parce qu'il y a du financement derrière. Ça va être important pour nous aussi »</i></p> <p><i>« Notre stratégie est de travailler à améliorer ce que nous faisons déjà et nous espérons augmenter nos capacités de production pour répondre à la demande de l'agriculture urbaine ».</i></p>
---	---

	<p>« Ça va être une explosion parce que la demande de l'agriculture urbaine va augmenter aussi. L'emploi va aussi augmenter beaucoup, avec la demande »</p> <p>« On espère devenir un des piliers au Québec concernant la culture verticale. Actuellement nous participons à des concours pour l'innovation. On a de grandes ambitions pour les deux prochaines années en tant que fournisseur clé pour ce qui de la technologie environnementale. En termes d'emploi on pense doubler nos effectifs pour les deux prochaines années ».</p>
<b>Fournisseur d'intrants (engrais et produits phytosanitaires)</b>	<p>« Oui la demande va augmenter de manière considérable et les ventes vont augmenter aussi de façon considérable. Pour l'emploi on ne peut pas donner un chiffre précis mais il y aura une évolution »</p>
<b>Producteur de végétaux</b>	<p>« Certains produits sont à développer mais d'autres on va les délaissier, ils nous coutent chers ».</p> <p>Si je me fie aux ventes, présentement, des semences on va avoir 15 à 20% d'augmentation. Je prépare avec une firme une campagne publicitaire qui s'en va dans toutes les régions à 25 km à la ronde ou on a des clients de l'agriculture urbaine pour voir quels sont les produits à promouvoir, où s'approvisionner, quelles sont les forces de nos produits pour le résidentiel. C'est ce qu'on a prévu de faire pour la prochaine année ».</p>
<b>Fournisseur d'équipements (serres)</b>	<p>« Ça évolue. C'est une excellente question mais je ne peux pas répondre pour l'évolution. On va continuer d'évoluer, on peut avoir des ruptures (baisse d'activité) mais ça va continuer d'évoluer. »</p>

## CONCLUSION

Le développement de l'agriculture urbaine, tant au niveau des entreprises agricoles urbaines que des initiatives communautaires, collectives ou individuelles, tel que souhaité par le gouvernement québécois dans le cadre de sa Stratégie Nationale, repose sur un secteur des services pouvant répondre aux besoins des entrepreneurs ou des jardinières et jardiniers. Le Québec dispose d'un écosystème d'entreprises offrant de tels services.

Au terme de cette étude, il ressort que le développement rapide que connaît ces dernières années le secteur de l'agriculture urbaine à travers ses trois segments (domestique, communautaire et commercial) a induit des retombées économiques positives sur le secteur des fournisseurs composé des producteurs de végétaux, des semenciers, des fournisseurs de matériel, d'équipements et d'intrants agricoles, des jardinerie et des fournisseurs de services horticoles. En effet, les principaux résultats de l'étude menée sur la base des informations quantitatives et qualitatives collectées auprès d'un échantillon de 140 sur les 1 413 fournisseurs répertoriés montrent clairement que les revenus des fournisseurs, tirés des opérations commerciales avec le secteur de l'agriculture urbaine, ont progressé au rythme annuel de 19 % sur les 5 dernières années. Il en est de même pour l'emploi qui a évolué à la hausse avec 15 emplois créés en moyenne par an soit un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de près de 3%.

En 2020, les revenus directs, générés par les 140 fournisseurs ayant participé à l'étude, s'établit à 37 millions \$, soit une moyenne pondérée de 265 196 \$ par fournisseur. En comparaison, les entreprises agricoles urbaines en émergence généraient en 2019 un revenu similaire, soit 237 000 \$ par entreprise (Kasmi et al, 2020).

En matière d'emploi, les 140 fournisseurs totalisent à la fin 2020 un effectif de 548 employés (quote-part directement liée à l'agriculture urbaine), soit une moyenne de 4 emplois par fournisseur. Sur la base des multiplicateurs d'emploi élaborés par Statistique Canada, entre 2 et 3 emplois indirects sont générés pour un emploi direct. En comparaison, les entreprises agricoles urbaines en émergence généraient en moyenne 6 emplois directs et 3 emplois indirects en 2019 (Kasmi et al, 2020). Ainsi on constate que les entreprises agricoles urbaines et leurs fournisseurs sont de taille similaire en termes de revenu et d'emploi.

Concernant la rentabilité des entreprises, 79 fournisseurs, soit 56 % de l'échantillon déclarent avoir généré des profits tandis que 46 fournisseurs, soit 33 % de l'échantillon, déclarent avoir atteint leurs seuils de rentabilité respectifs. Quant aux autres fournisseurs dont l'activité est considérée comme non rentable, leur nombre est de 15, soit 11 % de l'échantillon.

Dans le registre des contraintes que subit le secteur des fournisseurs, notamment celles induites par la pandémie de COVID-19, les fournisseurs, dans leur quasi-majorité, soulèvent particulièrement le problème lié à la disponibilité de la main-d'œuvre ainsi que celui relatif à l'approvisionnement en temps opportun des clients de l'agriculture urbaine. Ces deux contraintes ont lourdement pesé sur les activités durant les premiers mois de la pandémie de la COVID-19 d'autant plus qu'un regain d'intérêt pour la pratique du jardinage a été observé durant cette période chez de nombreux Québécois.

D'autres contraintes, non des moindres, mises également en avant par plusieurs fournisseurs, ont trait aux lourdeurs administratives qui entravent le processus de démarrage d'entreprises et aux exigences d'ordre réglementaire qu'opposent certaines municipalités quant à la pratique de l'activité agricole en milieu urbain. Dans le même sillage, les difficultés d'accès aux espaces pour élargir les capacités de production ont été évoquées avec insistance par certains fournisseurs, notamment les producteurs de végétaux, qui déclarent avoir

de la peine à mettre sur le marché, au bon moment, les produits dont les clients de l'agriculture urbaine ont besoin.

La problématique liée aux aides gouvernementales ainsi que celle relative à l'accès au financement ne sont pas en reste dans la mesure où elles ont été soulevées par certains fournisseurs qui considèrent les formules actuelles d'aide publique et d'accès au financement lors du démarrage de nouveaux projets comme étant inadéquates et ne répondant pas à leurs attentes.

Enfin, plusieurs fournisseurs déclarent subir de plein fouet la concurrence des produits provenant de l'extérieur du Québec notamment ceux de l'Ontario et des États-Unis. Dans le même ordre d'idées, l'hégémonie des grandes surfaces a été signalée par certains fournisseurs qui la considèrent comme une contrainte à ne pas négliger.

Au plan des perspectives sur les 5 prochaines années, tous les fournisseurs composant l'échantillon tablent sur une progression constante et une croissance soutenue de leurs activités en lien avec le développement du secteur de l'agriculture urbaine qui, désormais, constitue un des leviers stratégiques intégré dans leurs futurs plans de développement respectifs. Dans cette optique, les objectifs que s'assignent les fournisseurs ayant participé à l'étude sont très prometteurs et se traduisent pour les deux principaux agrégats (revenus et emplois) par des taux de croissance, pour le moins que l'on puisse dire, très ambitieux avec des taux de croissance annuels moyens de 14% (scénario 1) et 8 % (scénario 2) pour les revenus directs de l'échantillon et 9 % (scénario 1) et 3,5 % (scénario 2) pour l'emploi direct.

Une extrapolation pour l'ensemble des 1 413 fournisseurs laisse également présager une évolution très favorable à l'horizon 2025, des mêmes agrégats cités ci-dessus. En effet, à l'horizon 2025 près de 730 millions \$ de revenus directs (scénario 1) et 554,6 millions de \$ (scénario 2) sont attendus, soit 1,9 fois le revenu direct des 1 413 fournisseurs de 2020 pour le scénario 1 et 1,5 fois pour le scénario 2. Pour l'emploi, les prévisions se traduisent par un niveau d'emploi à l'horizon 2025 de 8 692 emplois directs pour le scénario 1 et 6 620 emplois directs pour le scénario 2, soit 1,6 fois (scénario 1) et 1,2 fois (scénario 2) le niveau de l'emploi direct des 1 413 fournisseurs à la fin 2020.

Il demeure entendu que l'atteinte de ces objectifs reste tributaire de la levée des contraintes soulevées par les divers fournisseurs, notamment réussir à attirer de la main-d'œuvre qualifiée vers le secteur, et de la capacité des fournisseurs à régler les difficultés d'approvisionnement et à développer de nouveaux produits et services pour répondre à la demande du secteur de l'agriculture urbaine au Québec.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ardilly, P. (2006). *Les techniques de sondage*. Éditions Technip.

Deloitte (2021). L'avenir de l'alimentation : une perspective canadienne. La conviction de l'importance de la durabilité. <https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/ca/Documents/consumer-business/ca-fr-consumer-future-of-food-pov-sustainability-aoda.pdf>

Droesbeke, J. J. (1987). *Les sondages*. FeniXX. 1987.

Duchemin E. (2020). L'extraordinaire ascension de l'agriculture urbaine.

Duchemin, E., Wegmuller, F., & Legault, A. M. (2010). Agriculture urbaine: un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers. *Vertigo-la revue électronique en sciences de l'environnement*, 10(2).

Duchemin, E et N. McClintock, 2020, L'apport alimentaire de l'agriculture urbaine sociale aux villes, en temps de crise : le cas de Montréal, Carnet de Recherche AULAB, AgriUrbain : [En ligne]  
URL: <https://agriurbain.hypotheses.org/4739>

Dupont-Rachiele, C., É. Duchemin et J. Utge-Royo. (2021). L'agriculture urbaine sociale et collective montréalaise en temps de pandémie, Laboratoire sur l'agriculture urbaine et Conseil du système alimentaire montréalais. 50p

Field, C B., & Olewiler, D N. (1995). *Environmental economics*. McGraw Hill Ryerson.

Gingras, M. È., & Belleau, H. (2015). Avantages et désavantages du sondage en ligne comme méthode de collecte de données: une revue de la littérature.

Gouriéroux, C., & Monfort, A. (1989). A general framework for testing a null hypothesis in a "mixed" form. *Econometric Theory*, 5(1), 63-82.

Kasmi, D., E. Duchemin et J. Martin (2020). Les entreprises agricoles urbaines au Québec : impact économique et potentiel de développement, Laboratoire sur l'agriculture urbaine/Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine.

MAPAQ (2012). Plan d'action en agriculture urbaine 2020-2025.

[https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/agroalimentaire/activites\\_agroalimentaires/docs/Plan\\_action\\_agriculture\\_urbaine\\_2020-2025.pdf](https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/agroalimentaire/activites_agroalimentaires/docs/Plan_action_agriculture_urbaine_2020-2025.pdf)

MARCON (2021). Bilan annuel de la saison horticole 2021.

Moazzami B. Multiplicateurs du revenu et de l'emploi pour 20 industries dans 11 divisions de recensement du Nord de l'Ontario. Papier de Recherche No. 28.  
<https://www.northernpolicy.ca/upload/documents/publications/reports-new/moazzami-employment-multipliers-fr.pdf>

Raworth, K. (2017). *Doughnut economics: 7 ways to think like a 21<sup>st</sup> century economist*. (1<sup>st</sup> Ed.) Chelsea Green Publishing

Poole, E. (1999). Guide d'utilisation du modèle d'entrées-sorties de Statistique Canada. Statistique Canada Études analytiques et comptes nationaux. Système de comptabilité nationale Division des entrées-sorties Statistique Canada. [https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2017/statcan/15-602/CS15-602-58-1-fra.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2017/statcan/15-602/CS15-602-58-1-fra.pdf)

Thietart, R. A. (2014). *Méthodes de recherche en management-4ème édition*. Dunod.2014

Wegmuller, F. & Duchemin, E. (2010). Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires. [VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement, 10(2), 0-0.

## **Sites web**

### **Statistique Canada**

<https://www.ic.gc.ca/app/sme-pme/bnchmrkngtl/rprt-flw.pub?execution=e1s1>

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/15F0046X>

<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=3210004501>

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200526/dq200526a-fra.htm>



laboratoire  
agriculture urbaine